

A decorative graphic consisting of several teal circles and lines. At the top, there are four teal circles in a row, with the text 'Archidiocèse de Rimouski' centered between the second and third circles. Below this, there are three teal circles in a row, connected by a horizontal line. A vertical line descends from the left side of this row, extending down to a black rectangular box. To the right of this vertical line, there are three more teal circles arranged in a descending staircase pattern.

Archidiocèse de Rimouski

L'avenir communautaire
de la vie chrétienne
à Rimouski

Rapport

du Comité des
réaménagements pastoraux de
Rimouski

25 janvier 2006
Édition corrigée

Édition corrigée

15 février 2006

Ce rapport a été réalisé
par le Comité des réaménagements pastoraux de Rimouski,
présidé par M. Gabriel Bérubé, ptre

Révision linguistique

Noël Bélanger

Conception graphique et mise en page

Sylvain Gosselin

Impression

Impressions L.P. inc.

Introduction

Mandat

En réponse à une demande de l'Assemblée des prêtres (juin 2004) et de la table régionale de pastorale (13 septembre 2004), Mgr Blanchet formait, le 20 septembre 2004, le Comité des réaménagements pastoraux de Rimouski (le Comité). Il lui demandait de «proposer les réaménagements de toute nature qui permettront aux communautés paroissiales du grand Rimouski de recevoir, au cours des années à venir, les services pastoraux les plus adéquats, compte tenu de l'évolution de la pratique chrétienne et du personnel affecté à la pastorale». Il lui demandait aussi «de sensibiliser les communautés aux changements auxquels elles seront confrontées, tout en accueillant leurs craintes, leurs réserves et leurs attentes». Dans son invitation aux fidèles, le 24 décembre 2004, il précisait que «nous ne pourrions envisager l'avenir avec les contraintes de tout genre qui se font déjà sentir qu'en développant une vision commune et une concertation pastorale entre les paroisses de Rimouski».

Composition du Comité

L'abbé GABRIEL BÉRUBÉ préside le Comité. Les autres membres ont été choisis en fonction de leurs divers ministères ou engagements. Ce sont:

- RODRIGUE BÉLANGER, théologien;
- THÉRÈSE DUCHESNE, o.s.u., religieuse et agente de pastorale mandatée¹;
- HERMEL LAHEY, prêtre modérateur de deux paroisses;
- GUY LECLERC, responsable du volet Présence de l'Église dans le milieu;
- RÉJEAN LEVESQUE, diacre permanent;
- WENDY PARADIS, directrice de la Pastorale d'ensemble;
- GUY-RÉJEAN PINEAULT, président d'Assemblée de fabrique;
- LUCILLE ROY, responsable du volet Formation à la vie chrétienne.

Méthode de travail

Dès le départ, le Comité a voulu associer les paroisses à sa réflexion, sans empiéter sur la responsabilité d'animation propre aux instances paroissiales. Pour assurer le lien avec les paroisses, un comité interparoissial a été formé: deux personnes y ont été déléguées par chaque paroisse concernée pour accomplir les tâches suivantes:

¹ Elle a dû quitter le Comité en juin 2005.

- > Apporter l'information de leur paroisse au Comité;
- > Aider le Comité des réaménagements à préciser les propositions à soumettre à la consultation;
- > À diverses étapes du processus, procéder à la consultation demandée par le Comité auprès des instances paroissiales.

Les personnes suivantes ont été déléguées par leur paroisse respective:

SAINTE-ANNE:	Lise Proulx-Gagnon et Richard Jacques;
SAINT-YVES:	Simon Deschênes et Laurent Tardif;
SAINTE-AGNÈS:	Lucie Emond, Émilien Roy et Gaétane Thibodeau (substitut);
SAINT-GERMAIN:	Maurice Lavoie et Bérangère Provost;
NAZARETH:	Yves-Marie Gagné et Pierre Gendreau;
SACRÉ-CŒUR:	Paul Brassard et Gaston Dionne;
SAINT-ANACLET:	Anita Pelletier et Raymond Ross;
SAINT PIE X:	Claire Pelletier et Gilles Giasson;
SAINT-ROBERT:	Raymond Dubé et Denise Dumais;
SAINTE-ODILE:	Paul Lévesque et Francine Ross.

Les consultations²

Le Comité a effectué quatre (4) consultations. La première (octobre 2004) a été faite auprès des curés de la ville; elle cherchait à recueillir leurs questions, leurs hypothèses et leurs attentes à l'endroit du Comité. Tous les curés ont répondu par écrit et le président les a tous rencontrés. Un seul a associé ses collaborateurs à cette réflexion.

La deuxième (janvier 2005) a été faite auprès des groupes suivants:

- le CPP, l'Assemblée de fabrique et les responsables de volet de chaque paroisse ou secteur;
- divers comités paroissiaux et groupes de vie chrétienne;
- les parents des jeunes engagés dans la démarche de formation à la vie chrétienne;
- des jeunes adultes (15-30 ans);
- la population en général.

Elle portait sur les difficultés rencontrées dans l'exercice de la mission ecclésiale, les objectifs à poursuivre et quelques scénarios de regroupements de paroisses. Elle appelait aussi à formuler les inquiétudes, les craintes et les attentes éprouvées dans le contexte actuel. Le

² Les documents de consultation sont disponibles en ligne sur le site Internet du diocèse de Rimouski à l'adresse suivante: <http://www.diocesisrimouski.com>.

document de consultation a été distribué dans les paroisses, publié dans le *Progrès Écho* et sur le site Internet du diocèse.

La troisième (mars-avril 2005) s'adressait aux C.P.P., aux Assemblées de fabrique, aux responsables de volet et autres responsables paroissiaux. Elle les invitait à décrire brièvement ce qui fait la couleur de leur communauté et à identifier les activités, les services et les ressources qu'ils seraient prêts à partager avec d'autres communautés.

La quatrième (octobre-novembre 2005) s'adressait aux communautés regroupées à trois ou quatre et portait sur deux questions: a) Quel développement pastoral souhaitez-vous pour la ville de Rimouski? b) Quelle organisation pastorale serait la plus appropriée pour réussir ce développement? Ces deux questions avaient été posées préalablement aux curés et modérateurs de Rimouski.

Le comité interparoissial a joué un rôle essentiel de relais entre le Comité et les paroisses lors des trois dernières consultations.

La réflexion du Comité

Le Comité a d'abord cherché à situer son travail dans le contexte culturel d'aujourd'hui: Comment s'acquitter de la mission évangélique en l'an 2005? Quelles sont les attitudes des croyants dans la culture urbaine d'aujourd'hui? La paroisse peut-elle continuer à s'acquitter de sa tâche traditionnelle? Doit-elle être une communauté ou un centre de services, ou les deux? Sera-t-elle l'Église de tous les baptisés ou celle des pratiquants hebdomadaires? Des regroupements de paroisses ont été réalisés: quelles sont leurs forces et leurs faiblesses? Ce sont là des questions fondamentales préalables à la question de fermeture des églises. S'il n'y a pas de projet pastoral précis, il n'y a pas lieu de s'évertuer à chambarder les structures. Cette réflexion prolongée nous a conduits à deux questions fondamentales qui constituent l'épine dorsale de ce dossier:

- > Quel développement pastoral souhaitons-nous pour la ville de Rimouski?
- > Quelle organisation pastorale serait la plus appropriée pour assurer ce développement?

Orientations et division du rapport

Ce rapport répond à un mandat reçu de Mgr Blanchet: il lui est adressé. Mais, il concerne aussi toutes les communautés chrétiennes de la ville de Rimouski et veut être un outil de travail conçu à leur intention. Les propositions contenues dans ce rapport sont le résultat d'une analyse de la situation des paroisses de la ville de Rimouski: elles ne peuvent être généralisées ou appliquées à d'autres milieux sans une analyse qui leur soit propre. Les analyses présentées ici sont partielles: qui pourrait prétendre connaître les multiples facettes d'une situation socioculturelle présente et prévoir son évolution? Elles correspondent à l'état actuel de la réflexion du Comité et des instances paroissiales consultées. Les communautés paroissiales ont été informées de notre démarche de différentes façons. Nos analyses constituent donc un point de départ et non un point d'arrivée pour l'équipe qui en assurera le suivi. Elles sont aussi partiales. Elles reflètent un certain nombre de valeurs et de convictions du Comité. Nous avons tenté de les expliquer pour permettre à chacun de les apprécier en toute liberté. D'autre part, on comprendra qu'on ne pouvait donner un espace adéquat aux nombreuses suggestions, parfois contradictoires, des personnes consultées. Enfin, ce rapport n'est pas destiné à des spécialistes. Il est ordonné à la prise de décision en vue de l'action dans un contexte d'incertitude et de recherche de voies d'avenir. Nous sommes conscients du risque et des contraintes de toute décision: néanmoins, la situation nous invite solidairement au courage et à l'innovation.

Nous avons divisé le rapport en deux parties. La première analyse la situation pastorale de la ville de Rimouski et propose des orientations à privilégier. La deuxième présente une nouvelle organisation pastorale et esquisse un plan de démarrage pour l'implantation des changements proposés. Nous avons apprécié les commentaires judicieux de Noël Bélanger, à titre de lecteur externe au Comité, et le travail minutieux d'édition accompli par Sylvain Gosselin. Nous les en remercions cordialement. Nous exprimons aussi notre reconnaissance à Francine Larrivée qui, tout au long de notre démarche, a assuré avec compétence et dévouement le travail de secrétariat.

Première partie

Le développement pastoral souhaité

1 Coup d'œil dans le rétroviseur

*Ce qui peut nous rassembler
n'est plus vraiment ce que nous savons – ou croyons savoir –,
mais ce que nous cherchons ensemble³.*

1.1 L'impulsion du Synode diocésain

Le processus de consultation nous a livré des points de vue contradictoires sur l'évolution de notre Église diocésaine. «Enfin du changement!», disent les uns; «Ça fait quarante ans qu'on s'agite; quand va-t-on arrêter de tout changer et vivre?», disent les autres. Sans réécrire l'histoire, il nous apparaît important de mentionner quelques événements, pour prévenir les fuites ou la perte de mémoire et mettre en perspective la présente réflexion.

Au début des années 60, le Vicaire général Mgr Philippe Saintonge disait aux prêtres et aux séminaristes:

Notre travail pastoral diocésain apparaît plus comme une mosaïque assez disparate d'efforts dispersés – que comme un grand chantier de construction où, par des tâches diverses, on travaille dans la coordination à réaliser une grande œuvre commune.

Nous parlons beaucoup de notre monde qui change à vive allure – d'une mentalité nouvelle qui s'instaure chez nous. (...) Cependant, nous faisons assez peu d'efforts pour comprendre le monde nouveau qui s'édifie sous nos yeux, et surtout nous faisons assez peu d'efforts pour approfondir, repenser notre pastorale et découvrir les moyens à prendre pour que l'Église puisse accomplir son travail d'évangélisation dans ce contexte nouveau⁴.

De cette double préoccupation – mieux connaître le monde où nous vivons et y adapter notre pastorale – allaient naître deux projets importants: en 1967, l'enquête sociologique sur «la foi et les attitudes chrétiennes» lancée à l'occasion de l'année de la foi décrétée par Paul VI, et en 1969, le Synode diocésain. L'enquête s'adressait à tous les foyers du diocèse. Les diocésains y ont participé de façon massive. Toute la situation de l'Église d'alors apparaissait à travers les tableaux et les courbes du rapport d'enquête et déjà se dessinaient clairement les tendances qui façonneraient l'Église d'aujourd'hui. L'Église de Rimouski «a mené ce jeu de miroir avec un courage et une lucidité qui l'honorent. Elle a pris le choc d'une Église pauvre

³ Jean-Claude Guillebaud, *La force de conviction*, Paris, Seuil, 2005, p. 305.

⁴ *In Corde*, juillet-août 1962, p. 192, cité par Jean Drapeau dans *Cinq prêtres, cinq charismes*, p. 106-107.

de ferment évangélique et mise à mal par un moralisme abusif, elle a battu sa coulpe sur un autoritarisme stérilisant, elle a vite reconnu son profil singulièrement clérical⁵.

L'enquête devait préparer le Synode diocésain et alimenter sa réflexion; elle lui a fourni le terreau de son enracinement et Mgr Louis Levesque en a orienté le climat: «C'est en nous éclairant les uns les autres que nous pouvons parvenir à une vision plus claire et plus dynamique de la mission de l'Église; et c'est seulement ensemble que nous pouvons découvrir comment, dans notre diocèse, on peut et l'on doit être fidèle à sa mission⁶.»

La prise de parole a été la marque de cet événement majeur: «Ce fut une expérience unique de vie ecclésiale, c'est-à-dire de participation dans la fraternité, d'écoute dans le respect, de tâtonnement vers la coresponsabilité, de recherche difficile de la communion dans la diversité⁷.» Cet exercice collectif a permis d'esquisser les orientations d'un renouveau pastoral et d'en définir l'organisation.

1.2 «*Notre curé s'en va*»

Sous ce titre provocateur, la priorité pastorale diocésaine de 1976 amorçait une réflexion sur la prise en charge des communautés chrétiennes par l'ensemble de ses membres. Elle établissait les fondements des Conseils paroissiaux de pastorale (CPP) et invitait les paroisses à en faire l'expérimentation.

Ce nouvel organisme prendra des formes diversifiées selon les paroisses. Il sera d'abord une fédération des responsables de mouvements. Cette formule manifesta la difficulté éprouvée par les membres à se départir des objectifs particuliers de leur mouvement pour «penser paroisse ou communauté»; c'est pourquoi, certaines paroisses opteront plutôt pour une représentation par groupe d'âge, par quartier, par mouvement chrétien ou par diverses combinaisons de ces divers facteurs. Progressivement, cet organisme prendra sa place à côté de l'Assemblée de fabrique. Dans bien des cas, le CPP s'occupera d'abord de liturgie; puis, après la formation de comités de liturgie distincts, il se consacrera davantage à l'animation globale de la communauté.

La priorité pastorale diocésaine présentée lors des Assises diocésaines annuelles orientera et soutiendra la réflexion sur la communauté ou d'autres aspects de la pastorale. Lorsqu'en 1987, après dix ans d'expérimentation, Mgr Gilles Ouellet approuvera les Constitutions et

⁵ Rodrigue Bélanger, «La métamorphose des institutions» dans Noël Bélanger et Nive Voisine, *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 246.

⁶ Mgr Louis Levesque, *Homélie à la cathédrale*, 1^{er} janvier 1969.

⁷ Jean-Yves Thériault, « Notre curé s'en va » dans Noël Bélanger et Nive Voisine, *Le diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 229.

règlements des CPP, il constatera que ceux-ci existent dans la majorité des paroisses. Cet effort a contribué à développer une pensée commune à l'ensemble du diocèse et à susciter l'engagement de nombreux bénévoles. Toutefois, il a développé une dépendance à l'endroit des orientations pastorales diocésaines et l'habitude d'actions ponctuelles plutôt que d'efforts répétés pour une action durable.

1.3 «L'Église roulotte»

En enlevant un panneau du solage de la roulotte où ils habitent pour retrouver une balle égarée, des jeunes découvrent qu'elle a des roues et ils se mettent à rêver d'aventures... À partir de cette allégorie empruntée à Guy Paiement, la priorité pastorale de 1986-1987 propose un regard synthétique sur les axes de la mission: la fraternité, l'éducation de la foi, la célébration et l'engagement. Ils sont les 4 roues qui permettent à une communauté d'avancer. Désormais, cette grille servira de référence pour organiser les activités pastorales et évaluer la vitalité d'une communauté. Les autres priorités annuelles continueront d'approfondir ces dimensions de la mission.

La sociologie religieuse des années 50 nous avait habitués à suivre l'évolution de la pratique dominicale. Celle-ci était mesurable et permettait de quantifier la désaffection des baptisés à l'endroit d'une pratique par laquelle l'Église les avait définis. En adoptant la grille à quatre dimensions, la recherche sur les communautés chrétiennes, commandée par l'Assemblée des évêques à l'Institut de pastorale des Dominicains de Montréal, allait élargir le regard sur l'expérience ecclésiale.

Toutefois, on n'a pas vraiment retenu la dimension individuelle de cette parabole. Chaque axe peut être une voie d'entrée sur le chemin de la rencontre avec Dieu: ce n'est pas le seul fait de la célébration. L'importance accordée à chaque dimension peut varier selon les personnes et les saisons de la vie. Habitués que nous étions à définir le croyant par la pratique dominicale, nous n'avons pas vu ou retenu que nous avions là des repères pour regarder la pratique chrétienne d'une façon plus évangélique et plus nuancée. Les baptisés semblent l'avoir compris. Regardons les engagements des baptisés et nous aurons une autre image de la paroisse et de la pratique évangélique, non pas celle que nous cherchons à leur imposer, mais celle qu'ils ont choisie. La notion de pratiquant s'en trouve fondamentalement transformée.

1.4 **Le jumelage des paroisses et la création des secteurs**

Commencé en 1965, le jumelage des paroisses se poursuivra au rythme des retraites des prêtres. En 1983, Rodrigue Roy, en acceptant une troisième paroisse, apparut comme un héros. Ensuite, ce sera la création des secteurs... jusqu'à ce qu'on commence, récemment, à parler de regroupements de secteurs.

En avril 1989, le Vicaire général, Jean-Guy Nadeau, présente au CPR des *Propositions pour un réaménagement des ressources pastorales au service des paroisses du diocèse de Rimouski*. Il signale la place grandissante des laïcs dans l'activité pastorale. Il rappelle les droits et obligations des communautés et la nécessité d'assurer une distribution équitable des ressources. Il définit la structure et les fonctions d'une équipe pastorale et identifie certaines conditions d'implantation de secteurs pastoraux. Il propose aussi des types variés de secteurs adaptés à diverses situations humaines, géographiques et économiques. Il signale que ce réaménagement est déclenché par la diminution et le vieillissement des prêtres et les modifications apportées au travail pastoral, tout en étant fondé théologiquement⁸.

Le 23 mars 1996, le Vicaire général, Raynald Brillant, soumet à son tour un document au CPR⁹. Il y fait une description quantitative des ressources des zones pastorales et propose un plan d'aménagement pour l'ensemble du diocèse. Ce document a été utilisé par le comité des nominations au cours des années suivantes.

L'agglomération de Rimouski est toujours apparue comme privilégiée: chaque paroisse avait son curé; les paroisses pouvaient compter sur bon nombre de prêtres retirés à la Résidence Lionel-Roy comme ressources d'appoint; les communautés religieuses regorgeaient de femmes d'expériences diverses et on retrouvait chez les laïcs des compétences multiples.

Au début des années 90, les «prêtres de campagne», à la suite du rapport Nadeau, se sont mis à parler de distribution inéquitable des ressources humaines. Les premiers jumelages furent effectués: Saint-Yves - Sainte-Agnès et Saint-Robert - Sainte-Odile en août 1995, puis Sacré-Cœur - Nazareth en 2001 et Pie X- Saint-Anaclet en 2003. Ils furent appelés secteurs alors que, dans un contexte diocésain, ce terme désigne plutôt un regroupement de plus de deux paroisses (dans un cas jusqu'à 7). D'un point de vue démographique, l'expression était justifiée.

⁸ Jean-Guy Nadeau, *Pour un réaménagement des ressources pastorales au service des paroisses du diocèse de Rimouski*, Conseil presbytéral de Rimouski, avril 1989.

⁹ Raynald Brillant, *Un regard vers l'avenir*, Rimouski, Archevêché de Rimouski, 23 mars 1996, 39 p.

Les vicaires sont un souvenir du passé. À compter de 1975, apparaissent les agentes de pastorale. Elles sont majoritairement des religieuses; elles sont bien accueillies par les paroissiens. Par l'accomplissement de tâches pastorales, elles atténuent l'effet de la diminution du nombre de prêtres.

Elles sont 16 en 1981, le double en 1986. En 1988, nous comptons seulement 3 laïcs sur 34. Parmi elles, 19 exercent leur ministère dans une paroisse sans curé résidant, 11 sont adjointes au curé d'une paroisse urbaine et prennent en charge un champ particulier de la pastorale, principalement l'initiation sacramentelle et la liturgie; 6 oeuvrent dans plus d'une paroisse. Dans l'ensemble des paroisses de Rimouski, jamais plus de trois ou quatre furent en service pastoral simultanément.

Les agentes de pastorale sont engagées selon le bon vouloir du curé et de l'Assemblée de fabrique. Au départ, elles ont occupé les presbytères de paroisses sans curé résidant; elles faisaient figure de responsables de communauté. Ce modèle n'a pas survécu. Dans la plupart des cas, leur tâche était celle d'un vicaire, donc variable selon le curé. Lors du transfert à la paroisse de la préparation immédiate des jeunes aux sacrements, elles ont assumé la responsabilité de cette tâche tout en continuant d'animer la liturgie.

Une expérience de partage des tâches à partir des axes de la mission a été tentée à Trois-Pistoles. Le CPP et l'Assemblée de fabrique trouvaient que l'agente de pastorale devenait très vite surchargée comme le curé qu'elle devait aider. On a voulu constituer une équipe qui porterait solidairement la fonction de pasteur; on a réparti les tâches de la façon suivante: un agent de pastorale assumait l'éducation de la foi des jeunes à l'école et la pastorale jeunesse à la paroisse, une autre la prière et la liturgie, une troisième la présence dans le milieu, particulièrement auprès des organismes dédiés à la famille. Pour sa part, le curé assumait, en plus de la coordination de l'équipe, la dimension de la fraternité, les relations publiques, la présence auprès des Assemblées de fabrique et le ministère proprement presbytéral. Une telle répartition permettait de respecter les compétences et les intérêts de chacun et de donner une meilleure image de la communion que nous cherchions tous à vivre. De plus, les membres de l'équipe représentaient trois groupes d'âge différent. L'équipe prenait plaisir à se présenter comme un «curé collectif» au risque de faire bondir les canonistes!

La limite de cette expérience tenait au fait que les agents et les agentes de pastorale étaient à temps partiel; le nombre d'heures payées ne correspondait pas au nombre d'heures travaillées, même si un système de compensation du temps travaillé en soirée avait été instauré. Malgré ses limites, l'expérience nous a convaincus qu'il fallait poursuivre dans cette direction.

1.5 La recherche sur les communautés et les Gerbes de vie et de prière

En 1989, l'Assemblée des évêques du Québec commande à l'Institut de pastorale des Dominicains une recherche sur les communautés chrétiennes. Quelques paroisses de notre diocèse y ont participé. Le rapport¹⁰ pose un diagnostic, identifie des enjeux et fait des propositions. Il privilégie les trois enjeux suivants:

- > Réussir à faire grandir, chez les baptisés pratiquants adultes, une foi personnelle, vivante et critique, qui en fasse des disciples de Jésus;
- > Réussir à faire vivre aux pratiquants une expérience communautaire de foi et d'engagement qui rende possible l'intensification de leur fraternité évangélique;
- > Réussir à former des agents de pastorale qui soient capables de vivre et d'encourager la coresponsabilité et de soutenir les membres des communautés dans leur démarche spirituelle.

Le Congrès provincial tenu en octobre 1992 a retenu trois principaux enjeux: l'éducation de la foi des adultes, la contribution à la transformation du milieu et la construction du tissu communautaire¹¹. La formation de petits groupes de partage est apparue aux participants comme un moyen indispensable pour bâtir des communautés vivantes. La foi moderne a besoin, pour se construire, «de la rencontre des expériences croyantes, de la confrontation des questions, voire des doutes, du travail de la structuration communautaire des significations. Ils se sont dit conscients que l'appartenance ecclésiale requiert, aujourd'hui, pour se développer, des lieux où le partage et la communication sont rendus possibles, où l'accueil et la solidarité sont effectivement éprouvés¹².»

C'est dans cet esprit qu'a été lancée la priorité Gerbes de vie supportée par des Gerbes de prière. Le Service d'éducation de la foi des adultes préparait les feuillets d'animation. Cette priorité s'étendait sur trois ans, de 1990 à 1993, dans le but d'instaurer, d'une façon durable, une nouvelle approche de l'édification de la communauté.

1.6 L'éducation de la foi des adultes

L'éducation de la foi a toujours été une préoccupation importante de notre Église; Elle a multiplié les initiatives dans ce domaine. De 1972 à 1984, le Service d'éducation des adultes a animé Chantiers pendant le carême à l'intention des 18-35 ans. Cette initiative était

¹⁰ Comité de recherche de l'Assemblée des évêques du Québec sur les communautés chrétiennes locales, *Risquer l'avenir. Bilan d'enquête et perspectives*, Montréal, Fides, 1992.

¹¹ Comité de recherche de l'Assemblée des évêques du Québec sur les communautés chrétiennes locales, *L'avenir des communautés. Rapport du congrès provincial tenu à Montréal en octobre 1992*, Montréal, Fides, 1993.

¹² *Ibid.*, p. 67.

provinciale. Elle était soutenue par l'Office de Catéchèse du Québec qui élaborait les documents et orientait les émissions de télévision qui y étaient reliées.

En 1984, un nouveau Service d'éducation de la foi des adultes lance le programme: Grandir dans la foi qui sera dispensé dans toutes les régions du diocèse à de multiples groupes de personnes engagées dans les communautés. Ce programme est maintenant dispensé par l'Institut de pastorale.

L'École de formation et de perfectionnement en pastorale est créée au cours de l'automne 1998 et reçoit de l'Évêque le mandat de répondre aux besoins du diocèse en matière de formation et de perfectionnement en pastorale.

Le 27 mai 2005, l'École est constituée «personne morale» au sens de la *Loi sur les compagnies*, Partie III et est enregistrée sous le nom d'*Institut de pastorale de l'Archidiocèse de Rimouski*. Les objectifs initiaux vont demeurer: «Sous réserve de la *Loi sur l'enseignement privé* et des Règlements adoptés sous son autorité, 1/ Organiser et assurer des activités de formation et de perfectionnement dans le domaine de la théologie, des sciences religieuses et de l'animation pastorale; 2/ Conclure et signer des ententes avec d'autres organismes de formation, tels des instituts, des universités, etc.»

L'Institut dispense un programme de Formation Théologique et Pastorale (FTP) qui répond aux besoins en formation des candidats au diaconat permanent et de ses futurs agentes et agents de pastorale mandatés. Il négocie présentement une entente de partenariat avec L'Institut de pastorale des Dominicains de Montréal (IPDM) pour que les étudiants inscrits à ce programme reçoivent des crédits universitaires. Il dispense aussi le programme Grandir dans la foi et présente un programme annuel de conférences et de formation continue.

1.7 La bergerie, le champ et la mer

À l'occasion du Carrefour diocésain des CPP, en septembre 1999, Mgr Bertrand Blanchet nous invitait à nous recentrer sur notre mission. Il nous rappelait «que tout le monde est envoyé. Jésus est envoyé...L'Église est envoyée... La communauté chrétienne est envoyée...Tout baptisé est envoyé.» Il nous rappelait le caractère missionnaire de toute pastorale en posant la question: «Où est-on envoyé?...Dans ses paraboles Jésus identifie trois lieux: la bergerie, le champ, la mer. Trois images qui ne sont pas exclusives l'une de l'autre, mais qui illustrent bien trois dimensions de la mission...» Nous avons, disait-il, à ouvrir «la porte de la bergerie (Jésus) pour entrer dans la communauté et sortir pour la mission, les portes du monde de la culture pour vivre en solidarité et dialogue avec le monde, la porte de

nos cœurs où s'effectuent les changements les plus nécessaires et les plus durables¹³.»
Donnant suite à l'un de ses rêves, Mgr Blanchet annonçait à la Pentecôte 2001 et lançait au Carrefour diocésain de la même année Notre Chantier diocésain. Il constituait une Commission diocésaine pour mener à bonne fin ce projet.

1.8 Les orientations de Chantier

Chantier nous a rappelé...

- > *Que «l'Église est l'assemblée du peuple de Dieu»;*
- > *Que «l'Église n'existe pas pour elle-même; elle est convoquée par Dieu pour que soit communautairement partagée la responsabilité de vivre et d'annoncer l'évangile»;*
- > *Qu'Elle «a besoin d'un minimum de structures pour que le service de la mission soit rendu visible et effectif, dans un lieu donné. Elle fonctionne selon des besoins variables, dans le temps et les circonstances. C'est la raison pour laquelle il existe différents types de ministères et que des formes nouvelles de ministères apparaissent»;*
- > *Que «les ministères n'ont de sens qu'en relation au Christ et à une communauté concrète; ceux-ci doivent s'adapter ou se renouveler dans la mesure où se créent de nouveaux types ou de nouvelles formes de communautés»;*
- > *Que «la mission de l'Église est donc de témoigner de la pertinence du salut apporté par Jésus-Christ aujourd'hui: transmettre ce qu'Elle croit, rayonner, par sa vitalité, de l'Esprit dont Elle vit, devenir alors un signe du Royaume de Dieu qui est déjà là et qui pourtant est encore à venir¹⁴».*

Chantier nous a invités à nous recentrer sur cette mission définie par trois dimensions:

- > La transmission de notre héritage de foi,
- > La vitalité de nos communautés chrétiennes,
- > La présence de l'Église dans notre milieu.

Chantier a proposé de regrouper les activités pastorales sous ces trois thèmes, d'y inspirer un véritable esprit évangélique et de nommer des responsables de ces trois volets aux divers niveaux de l'organisation pastorale.

Lors de la convocation de l'Assemblée d'Église du 2 novembre 2002, Mgr Blanchet écrivait: «L'heure est venue de faire les choix qui orienteront l'avenir de notre Église diocésaine. À nous maintenant d'exercer la responsabilité qui nous est confiée en vertu du mandat pastoral, de la délégation ou du ministère qui nous a été confié... Continuons à prier l'Esprit Saint pour qu'il nous aide à nous mettre à l'écoute de ce qu'Il veut nous dire et à demeurer fidèles à sa mission¹⁵».

¹³ Mgr Bertrand Blanchet, *Notre mission*, allocution de clôture du Carrefour diocésain, Rimouski, 11 septembre 1999.

¹⁴ *Carrefour diocésain 2002*, Rimouski, 2 novembre 2002, p. 12.

¹⁵ *Ibid.*, p. 3.

Les recommandations ont été acceptées; un comité a rédigé un plan de démarrage et les diocésains se sont remis à la tâche. L'implantation de Chantier nous a fait prendre conscience, s'il en était besoin, que les changements proposés n'étaient pas anodins ou cosmétiques, mais qu'ils nous acheminaient vers une façon renouvelée de faire Église. Elle a fait surgir une tension entre l'impatience des concepteurs et des gestionnaires du projet et la «patience du semeur» requise sur le terrain; elle a fait émerger des questions: Comment articuler les divers ministères et les diverses fonctions? Comment animer les communautés? Quelle pédagogie de transition adopter? L'avenir de ce projet dépendra, pour une bonne part, de notre capacité à répondre à ces questions et de notre habilité à réduire les tensions inévitables, ces deux facteurs s'influençant mutuellement.

1.9 Le chemin parcouru

Des transformations significatives se sont produites dans notre Église diocésaine; voici les principales:

- > Les pasteurs et leurs collaborateurs ont multiplié les efforts pour amener les baptisés à prendre conscience...
 - qu'ils sont l'Église et qu'ils doivent solidairement assumer sa mission;
 - que la dimension communautaire est essentielle à la vie chrétienne;
 - qu'au cœur de changements de structures, deux éléments demeurent toujours dans une communauté chrétienne: la présence du Christ, unique rassembleur et la présence de chrétiens rassemblés à son appel;
 - qu'un prêtre est nécessaire dans une communauté chrétienne, mais que sa présence n'a pas à être continue et que ses fonctions peuvent et doivent être redéfinies.
- > Notre Église s'est donnée des outils pour parvenir à une vision commune et à une action concertée: les Conseils diocésains, les rencontres diocésaines ou régionales, les CPP et leurs comités...
- > Le mode d'exercice de l'autorité a changé: indépendamment de leur statut ecclésial, tous ceux et celles qui participent à l'exercice de la mission sont invités à participer à la préparation et à l'élaboration des décisions.
- > Le plus grand changement est intervenu au niveau des ressources humaines qui animent les communautés: de nouveaux acteurs sont apparus, laïcs, hommes et surtout femmes, des diacres permanents, dont le nombre pourrait égaler celui des prêtres dans quelques années, et des religieuses dont la moyenne d'âge se compare à celle des prêtres.

Toutes ces personnes sont pour la plupart bien formées; elles enrichissent leurs connaissances par le travail sur le terrain (parfois en poursuivant leur formation) et perçoivent l'expérience spirituelle liée à cet engagement ecclésial comme une vocation, quel que soit le domaine dans lequel elles oeuvrent.

Ces transformations ont contribué à rendre notre Église plus fraternelle et ses membres plus responsables. Ce tournant majeur (radical pour certains) est à conserver; mais, il n'est pas un acquis définitif. Deux éléments nourrissent notre inquiétude. D'une part, certains pensent encore que la diversification des intervenants en pastorale et la redéfinition des fonctions des ministres ordonnés sont provisoires ou un pis-aller pour compenser une crise temporaire des vocations presbytérales. Même s'ils sont accélérés par cette conjoncture, ces changements nous apparaissent au contraire comme un signe des temps et un souffle de l'Esprit qu'il faut finir par accueillir même s'il ne correspond pas à nos attentes. Ne serait-ce pas aussi une occasion privilégiée d'inscrire l'Église dans l'évolution sociale et culturelle d'aujourd'hui¹⁶?

D'autre part, cette diversification des acteurs a été particulièrement réussie dans le monde scolaire. Mais, à l'occasion de la diminution de l'enseignement religieux et de la disparition de la pastorale scolaire, la plupart des instances paroissiales n'ont pas transféré ces ressources à la paroisse en même temps que se transférait la mission abandonnée par l'école. Certes, les exigences de ressources humaines conséquentes à ce transfert n'étaient pas connues. Mais la communauté n'a pas toujours été saisie de cette question. Il fut souvent décidé, sans débat, que les ressources financières pour le faire n'existaient pas, nous plaçant ainsi dans la situation de recommencer à zéro la formation de personnel ou de recourir à des bénévoles. Or, il apparaît, à l'exercice, que les bénévoles ont une générosité remarquable mais n'ont pas toujours la disponibilité requise. Ce problème s'accroît avec le temps; il faudra le discuter ouvertement en Église.

Bref, nous n'avons pas encore trouvé les nouveaux repères pour définir ces nouveaux acteurs et articuler leur action ecclésiale avec celle des ministres ordonnés. Les théologiens vont continuer de se demander ce qu'est un ministère confié aux laïcs et les canonistes, tenter d'imaginer comment la participation à l'exercice d'une «charge pastorale indivisible» peut se faire. Sur le terrain, une définition plus claire des fonctions respectives et une meilleure articulation des tâches pastorales serait un pas important dans la direction d'une «symphonie ministérielle» que les évêques du Québec appellent de tous leurs vœux¹⁷.

Nous avons là un terrain de recherche-action qui a besoin d'un espace de liberté et d'un soutien de l'Évêque pour promouvoir une concertation active entre les théologiens et les personnes engagées dans la pratique pastorale. D'une part, les théologiens ont pour mission première d'accorder les lumières de la foi aux exigences de la raison; d'autre part, ce travail

¹⁶ Mgr Joseph Doré et Maurice Vidal, p.s.s., *Des ministres pour l'Église*, Paris, Centurion/Cerf/Fleurus-Mama, 2001, p. 16-17.

¹⁷ Comité épiscopal des ministères de l'Assemblée des évêques du Québec, *Au service de la mission: des ministères variés et solidaires*, Montréal, Fides, 1999.

de recherche et de prière ne les dispense pas de travailler en collaboration étroite avec les pasteurs, agents, agentes de pastorale et bénévoles pour activer utilement le ferment de l'Évangile dans la culture d'aujourd'hui. «Si elle n'est pas pensée, la foi n'est rien» disait saint Augustin repris par Jean-Paul II dans l'encyclique *Foi et raison* (n° 79). Pour paraphraser Teilhard de Chardin, une Église qui veut enseigner ne peut faire l'économie d'une recherche éclairée et bien articulée. C'est à ce prix qu'on se mettra à l'abri des discours frelatés et qu'on pourra parler encore d'une fécondation bénéfique entre foi, raison et culture.

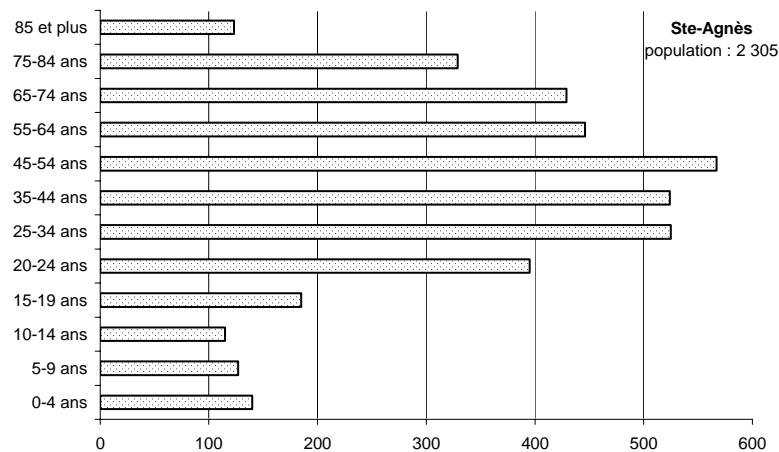
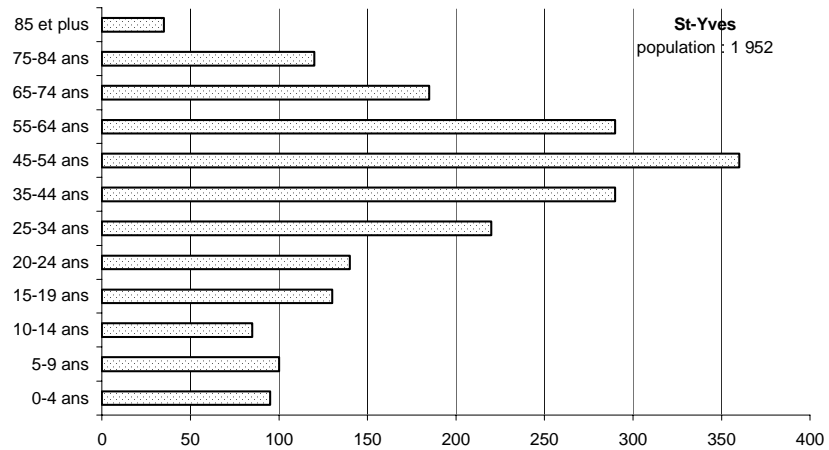
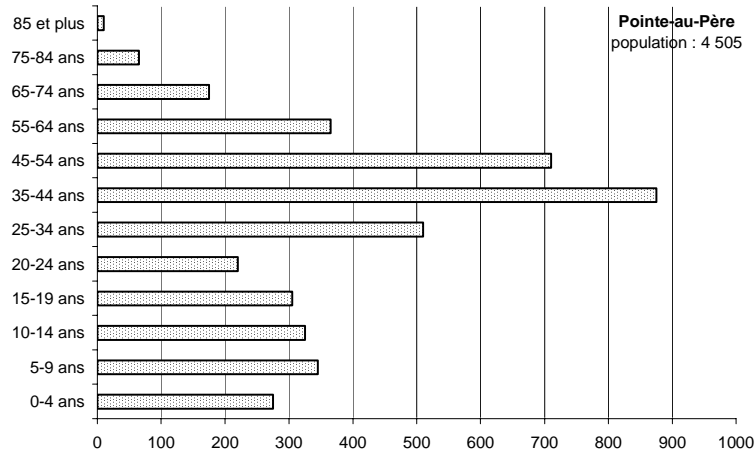
2 La situation actuelle dans la ville de Rimouski

*Nos signes, nul ne les voit,
il n'y a plus de prophètes et, parmi nous,
nul ne sait jusqu'à quand (Ps 74, 9).*

2.1 La couleur des communautés

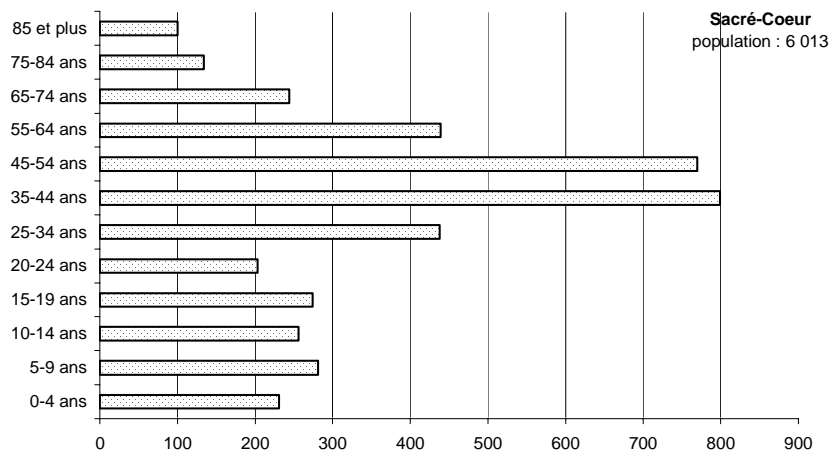
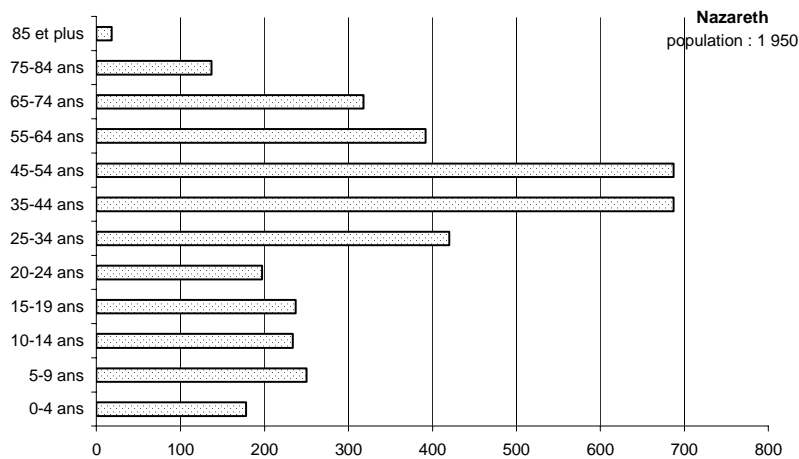
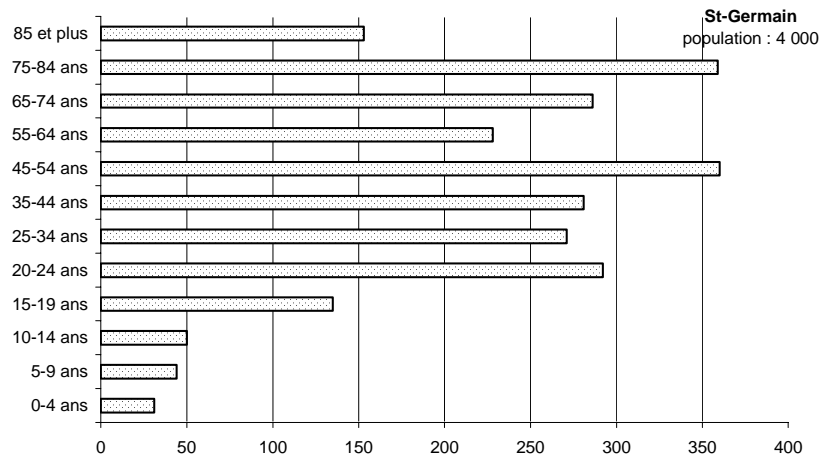
La couleur de base d'une communauté vient de sa population. Nous illustrons dans les pages suivantes certaines caractéristiques démographiques de la population des paroisses. Ces données nous ont été transmises par la Ville de Rimouski qui les tient de Statistique Canada. Veuillez prendre note que nous ne disposons pas des données statistiques de Saint-Anaclet.

Répartition par groupe d'âge de la population de chaque paroisse actuelle
 Paroisse 1

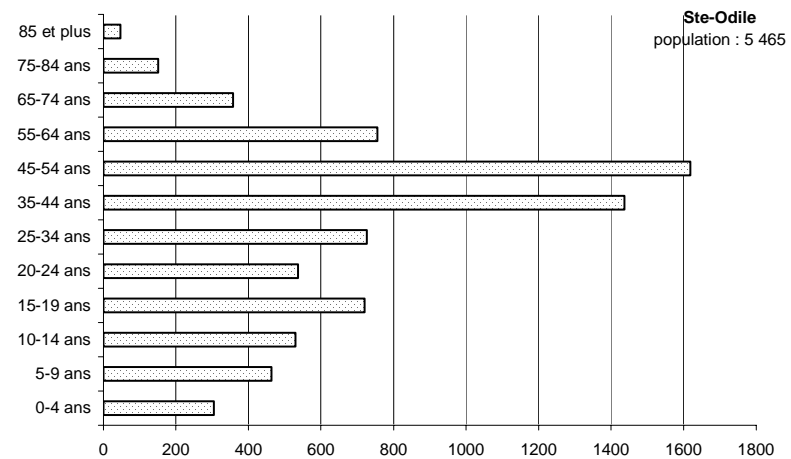
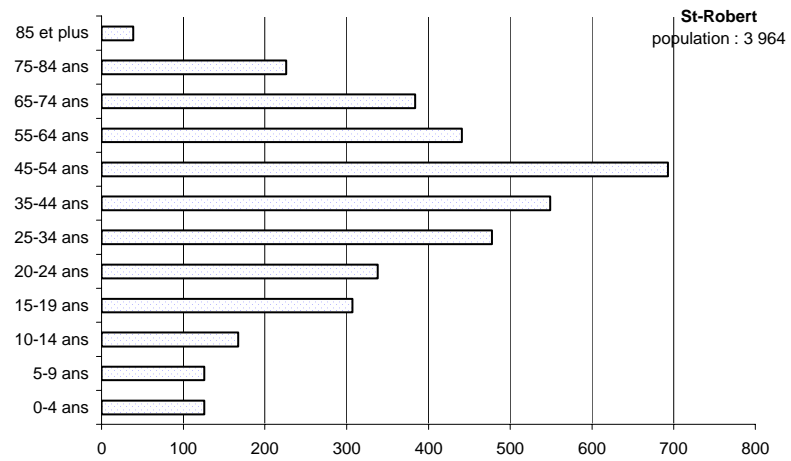
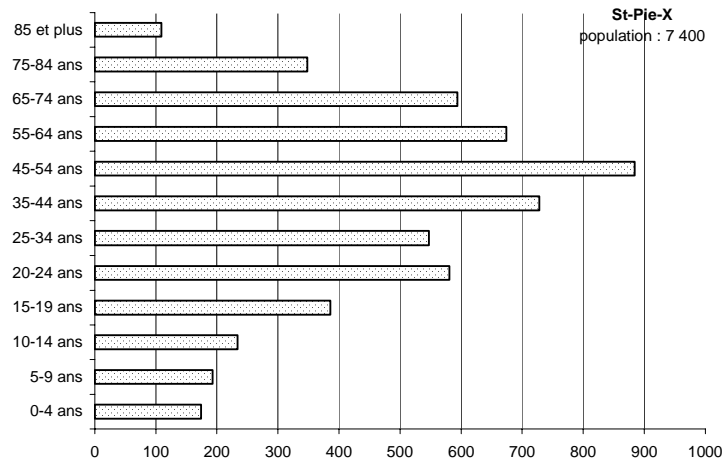


Répartition par groupe d'âge de la population de chaque paroisse actuelle

Paroisse 2

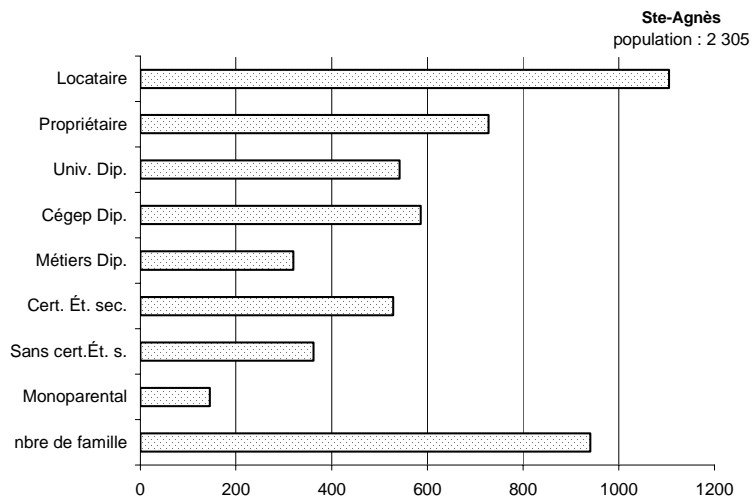
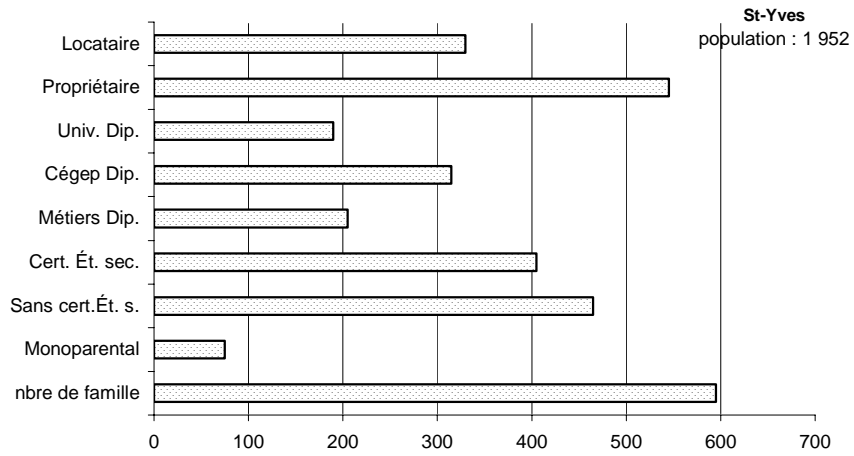
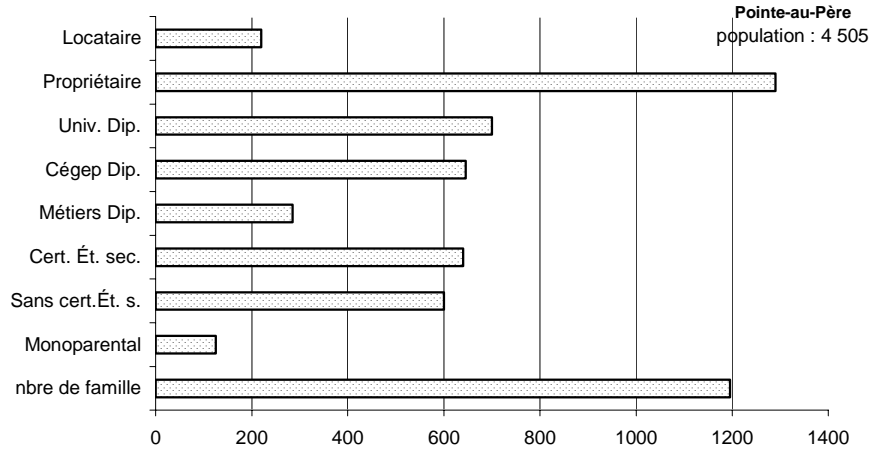


Répartition par groupe d'âge de la population de chaque paroisse actuelle
 Paroisse 3



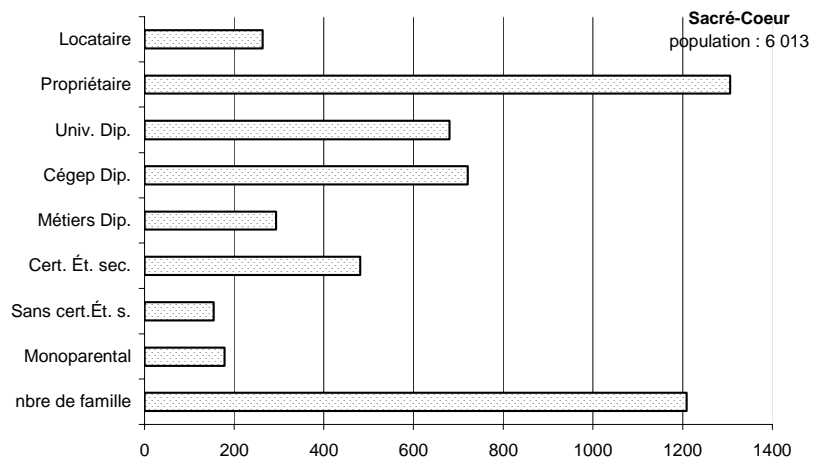
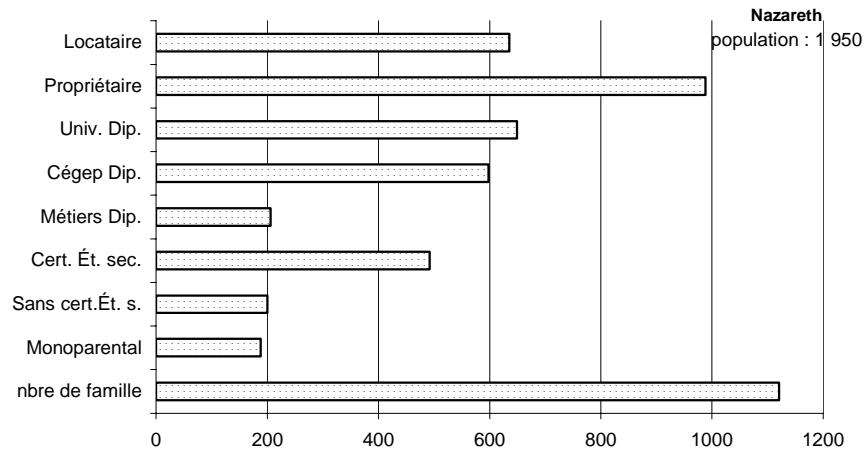
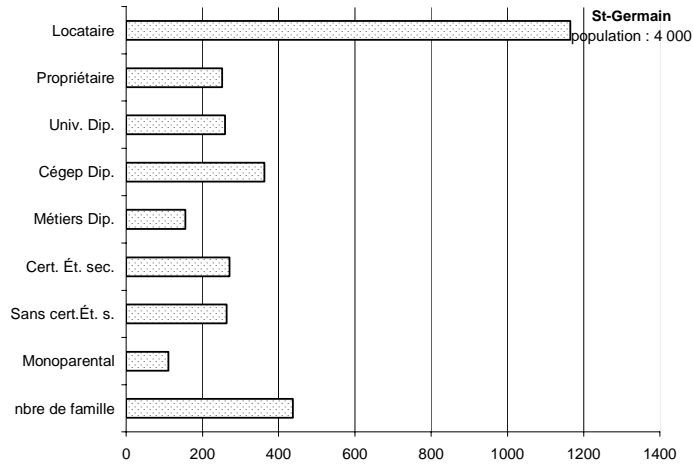
Famille, études, propriété

Paroisse 1



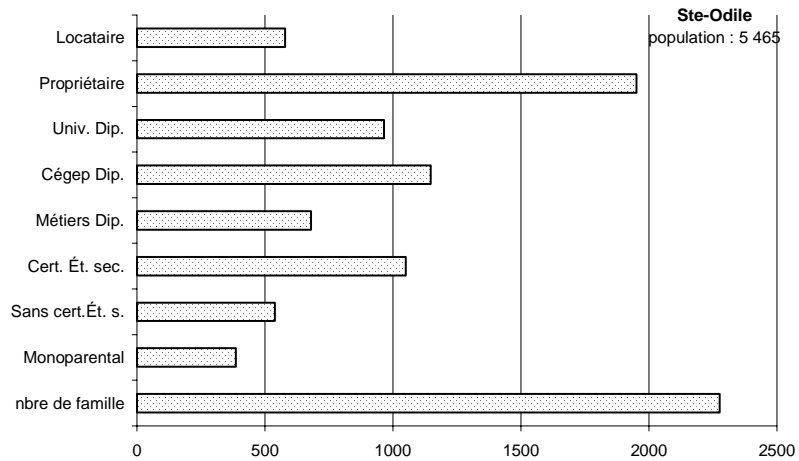
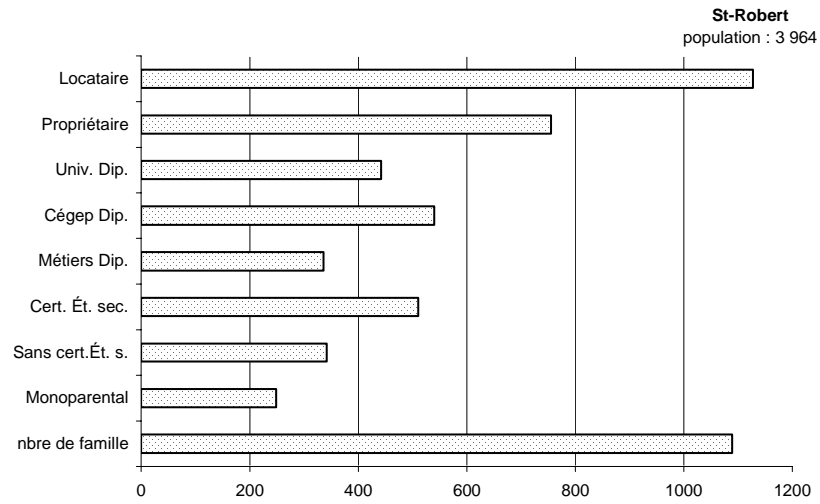
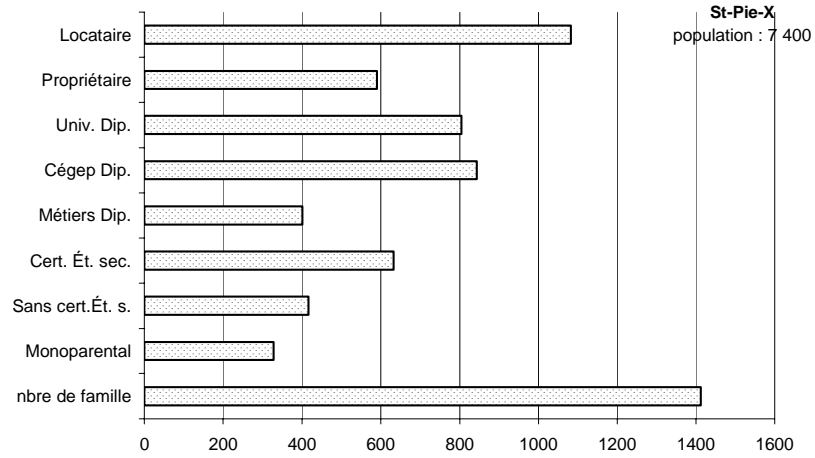
Famille, études, propriété

Paroisse 2



Famille, études, propriété

Paroisse 3



Les couleurs complémentaires viennent:

- > de l'histoire de la vie des gens, de l'héritage reçu, des projets et des rêves partagés par diverses générations;
- > du lieu géographique;
- > du caractère de l'économie locale et des institutions situées sur son territoire;
- > de la qualité des rassemblements;
- > du dynamisme et du rayonnement des instances paroissiales et des personnes engagées dans l'animation de la vie communautaire;
- > de la vie quotidienne: les événements, heureux ou tristes, qui font battre le cœur de la communauté, les espoirs partagés et les gestes de solidarité inventés devant les drames humains;
- > des pierres vivantes que sont les baptisés appelés à devenir une communauté vivant à la manière de Jésus¹⁸.

2.2 Regard des communautés sur elles-mêmes

Les répondants partagent les constats suivants: la diminution de la pratique religieuse hebdomadaire (83%), la présence occasionnelle des jeunes parents (87%), l'absence des jeunes aux activités proposées par l'Église (88%) et l'absence de vision commune d'une pastorale pour l'ensemble de la ville de Rimouski (54%)...

Une forte majorité (72%) considère que la transmission de notre héritage de foi est compromise. Plusieurs font remarquer que c'est la transmission de l'ensemble des valeurs, incluant la foi et les valeurs morales, qui est compromise. D'autres soulignent que c'est le mode de transmission qui est compromis et non nécessairement les valeurs elles-mêmes.

On ajoute les difficultés suivantes:

- > *La liturgie ne rejoint plus les jeunes. On raccourcit la messe alors qu'il faudrait la rendre plus vivante et plus signifiante.*
- > *La vie de la communauté n'est pas la préoccupation de la masse. Les baptisés sont consommateurs de services et ne veulent pas trop s'impliquer. La paroisse n'était pas prête à prendre le relais de la pastorale scolaire. La diminution de l'enseignement religieux à l'école contribue à émousser l'intérêt pour la vie chrétienne.*
- > *On a vécu trop longtemps sur un air d'aller; on ne sait plus donner du sens à la dimension spirituelle de la vie.*
- > *Certains considèrent la paroisse comme une communauté à laquelle il faut développer un esprit d'appartenance. D'autres la considèrent comme un centre de services où l'on vient quand on en sent le besoin; en conséquence, la paroisse doit offrir des services signifiants, mais aussi désirés. Les activités religieuses n'ont pas été actualisées pour la vie d'aujourd'hui. La paroisse n'a pas de projet d'évangélisation adéquat.*

¹⁸ Diocèse de Chicoutimi, *Église pour le monde. Ensemble osons demain*. Document IX.

- > *Si la paroisse est un service public du religieux, nous manquons de ministres pour répondre aux demandeurs de baptême, de mariage et de funérailles qui ne sont pas, pour la plupart, des membres actifs de la communauté.*
- > *S'il s'agit de la capacité des baptisés à créer des liens entre eux pour édifier l'Église en un lieu, nous avons assez de ministres ordonnés si tous les baptisés prennent leur part de la mission et de l'animation de la communauté. Vivre ensemble l'évangile aujourd'hui implique une nouvelle façon de prendre sa place dans l'Église et une prise de responsabilités de la part des laïcs.*
- > *La catéchèse soulève un problème financier: ce qui était financé avec les taxes des contribuables ne l'est plus; ce qui était inclus dans l'horaire scolaire du jeune ne l'est plus et ce que les parents avaient confié à l'école ne l'est plus. Il faut que la paroisse se donne des moyens.*
- > *Il y a un fossé des générations: les jeunes parlent ouvertement de leur foi si on les y invite et ils le font en fonction des réalités d'aujourd'hui; les adultes hésitent à dire leur foi ou n'ont pas les mots pour le faire et recherchent les expériences du passé.*

2.3 Deux enjeux actuels

Les répondants aux consultations ont aussi, par des questions et des commentaires, identifiés deux enjeux importants:

- > *... l'annonce de l'évangile et la formation des communautés chrétiennes. Comment annoncer l'évangile? Question de toutes les époques au sein de cultures en évolution. Nous semblons incapables de proposer aux jeunes une vie chrétienne qui soit crédible de façon durable. La proposition de foi fait un temps, puis elle est rejetée comme un bagage appartenant à l'enfance. Et pourtant, la disponibilité pour des engagements spirituels radicaux ne semble pas éteinte... Y a-t-il des transitions, des passages que nous ne savons pas accompagner?*
- > *Comment développer des communautés chrétiennes qui appellent à la vie? Nos pratiques, quoique stables et cohérentes, se révèlent bien peu adaptées aux formes de vie sociale d'aujourd'hui. Comment faire vivre ensemble l'évangile?*

2.4 Quelques objectifs à poursuivre

Pour assurer l'avenir communautaire de la vie chrétienne à Rimouski, de 77% à 89% des répondants disent leur accord avec les objectifs suivants:

- > Prendre les moyens pour développer une vision commune et une concertation pastorale entre les paroisses de Rimouski;
- > À cette fin, inventorier les besoins, les attentes, les forces et les contraintes des paroisses de la ville;
- > Redéfinir les divers services requis pour l'animation, la croissance et l'engagement communautaire;

- > Développer un leadership ouvert à la participation et à la prise en charge communautaire par des laïcs.

Et ils font de nombreux commentaires et diverses propositions. En voici quelques exemples:

- > *Il est important de se donner une vision commune, de regrouper les forces et d'établir une collaboration entre les paroisses, mais il ne faut pas oublier l'objectif fondamental qui est d'assurer la vitalité des communautés chrétiennes et la réalisation de la vocation chrétienne de ses membres.*
- > *Il faut retrouver la source qui est la vie et le message de Jésus.*
- > *Il est important de former des personnes compétentes pour assurer la permanence dans les communautés. Il faudra prendre le temps de faire ces changements sans détruire les équipes existantes*
- > *Il faut encourager et supporter au maximum la prise en charge par des laïcs.*
- > *Certains disent qu'en regroupant diverses paroisses, on va les dynamiser; d'autres soutiennent qu'avant de regrouper, il faut refaire le tissu communautaire des paroisses.*
- > *La gestion financière et l'organisation pastorale n'ont pas à être planifiées sous la même forme, même s'il ne faut pas les dissocier.*

2.5 Un contexte à ne pas oublier

Nous avons, pour la plupart, des origines rurales; notre imaginaire a été nourri des modes de vie et des traditions propres au monde rural et la ville a conservé certains de ces traits originels. Mais la culture urbaine d'aujourd'hui a d'autres caractéristiques: elle valorise l'individu et sa liberté; elle offre une multiplicité de choix et favorise la mobilité et un certain anonymat. Ses citoyens ont des appartenances multiples: travail, loisirs, vie familiale sports, etc.; ces appartenances ne sont plus intégrées en un seul lieu. Les citoyens urbains refusent toute institution qui prétendrait contrôler l'ensemble de leur vie.

«Les frontières des paroisses ne sont plus que de simples limites administratives, sans signification sociale vraiment importante». Globalement, le paroissien urbain s'identifie davantage comme citoyen d'une ville, ou de tel quartier dans les grandes métropoles, que comme résident de telle paroisse. Son milieu humain naturel est la ville. Il se sent plus concerné par les enjeux humains de «sa ville» que de sa paroisse territoriale. La plupart de ses activités se déroulent sur des théâtres géographiques divers, dont le dénominateur commun spatial est la ville. Ce n'est pas en restant chez lui, mais en se déplaçant vers les divers centres de la vie citadine, que le paroissien urbain peut s'intégrer socialement...

Le véritable «esprit paroissial» n'est plus l'appartenance à un territoire déterminé, mais l'appartenance au milieu global du paroissien qu'est l'ensemble de la ville. Mon souhait est donc que nous brisions cette indépendance des paroisses urbaines actuelles, pour retrouver une structure pastorale de base de l'ensemble de la ville. L'Église doit s'adapter à la ville dans

ses structures et dans ses services. Par conséquent, il faut que les structures ecclésiales s'assouplissent et n'imposent plus une série d'actes, sur la simple base d'une localisation territoriale¹⁹.»

Ce texte manifeste clairement les répercussions de la culture urbaine sur le sentiment d'appartenance paroissiale, sur l'importance relative des frontières territoriales de la paroisse, sur la participation des membres aux activités paroissiales et sur les enjeux de la mission d'évangélisation aujourd'hui. En tenir compte nous évitera de bâtir des chimères ou d'attribuer à la perte de la foi ce qui est fondamentalement un phénomène culturel.

Nous aurons à vivre avec une diversité de niveaux d'appartenance et une variété de perceptions de la tâche et de la nature de la paroisse. Si nous identifions notre vision de la paroisse à celle du village d'antan, nous irons de déception en déception. La paroisse sera considérée par plusieurs, sinon la majorité comme un centre de services. «Lutter contre ce fait serait vain. L'Église doit composer avec ce nouveau rapport au religieux que privilégie la culture contemporaine. L'apprivoisement de la tension qui existe entre la paroisse présentée ou voulue comme «communauté» et la paroisse perçue ou attendue comme «unité de service» (par nos contemporains) constitue un défi si on a un réel souci d'évangélisation. Toute demande de service ouvre la porte à une rencontre pastorale qui suppose accueil, écoute, mais aussi proposition de foi qui peut prendre la forme de démarches ou parcours variés et adaptés aux besoins des demandeurs de services, selon les possibilités du milieu. C'est la responsabilité de l'Église d'accueillir l'humain en lui ouvrant un chemin évangélique et ecclésial. D'une part on ne peut pas être laxiste dans la proposition de démarches trop diluées; d'autre part, on ne peut pas non plus prendre les demandeurs de services en otage. Cette rencontre pastorale demande ajustements et cheminements réciproques. N'est-ce pas ici que se situe «l'art de la pastorale» avec tous ses enjeux²⁰?»

Notre action doit porter sur la qualité de l'appartenance. Nous devons inviter les chrétiens à passer «d'une appartenance juridique ou d'habitude à une appartenance de solidarité qui assure la prise en charge de la vie pastorale par les personnes elles-mêmes. L'appartenance de la solidarité consiste en une communion d'esprit, de cœur, d'aspirations et de projets avec

¹⁹ Éric Tremblay, «Vers un réaménagement de la pastorale paroissiale en milieu urbain» dans *La paroisse éclatée*, Montréal, Novalis, 1995, p. 154-157.

²⁰ Claude Pigeon, «Faire paroisse en contexte rural» dans Gilles Routhier et Alphonse Borras, dir., *Paroisses et ministères. Métamorphoses du paysage paroissial et avenir de la mission*, Montréal, Médiaspaul, p. 318.

un groupe déterminé. Elle implique une mise en commun des espoirs et difficultés, des prises de paroles respectueuses et un partage du pouvoir²¹.»

3 Pour un renouveau du développement pastoral: vers une destination commune

Quand l'Église est attentive à aimer et à comprendre le mystère de tout être humain, quand inlassablement elle écoute, console et guérit, elle devient ce qu'elle est au plus lumineux d'elle-même: limpide reflet d'une communion²².

3.1 Un nouveau type de présence

L'Église a contribué au développement de la société québécoise; elle y a exercé une influence déterminante en créant des institutions dans de nombreux domaines: éducation, santé, travail, loisirs, spiritualité, arts, etc. À Rimouski, cette présence prenait la forme du Petit et du Grand Séminaire, de l'École de Commerce, de l'École d'Agriculture, de l'École de Marine, de l'Institut de Technologie, de l'hôpital Saint-Joseph, de l'Orphelinat et de l'École des Infirmières des Sœurs de la Charité, de l'Institut familial des Sœurs du Saint-Rosaire, de l'École Normale, du Pensionnat Saint-Georges et du Cours classique pour jeunes filles des Ursulines, des écoles des Frères du Sacré-Cœur, du Foyer pour personnes âgées des Filles de Jésus. Elle a aussi initié ou soutenu des mouvements socio-économiques comme les coopératives, les syndicats, les caisses populaires, etc.

Cette période appartient au passé même si ces institutions continuent sous d'autres noms avec de nouveaux propriétaires et de nouveaux artisans. Depuis ce passage, par divers essais, l'Église cherche à se donner un nouveau type de présence plus humble et tout aussi évangélique: de propriétaire et détentrice du pouvoir, elle cherche à devenir davantage servante. Mais, le rapport que le Québécois entretenait avec l'institution ecclésiale a changé. «L'expérience de l'Église n'est plus uniforme; elle est souvent fragile et peut s'interrompre plus facilement qu'elle ne se recompose. Ce rapport explique, en bonne partie, le déficit de nos assemblées dominicales.

Une minorité est restée sereinement fidèle à un héritage qu'elle a reçu et ne souhaite pas le transformer. Ses convictions sont fermes et elle cherche à les transmettre; son ouverture au changement est souvent restreinte. D'autres n'ont jamais pris de décision: ils se sont déplacés ailleurs et ont laissé s'amenuiser leur sens de l'Église dont ils n'ont plus d'expérience significative. Ils n'en ont qu'une référence formelle: ils sont baptisés. À ce titre, ils

²¹ *Service des ressources humaines – Diocèse de Québec, Le travail en équipe pastorale, Québec, 2003, p. 3-95.*

²² Frère Roger, *Lettre inachevée, Taizé, 15 août 2005, p. 43.*

revendiquent certains droits pour eux ou les leurs à divers moments de l'existence. Outre les chrétiens militants, qui animent les services pastoraux ou qui font partie de divers mouvements chrétiens, il y a aussi des chrétiens déçus, fatigués ou blessés dont l'expérience n'a plus de lien explicite avec l'institution. Enfin, certains sont en conflit ou souffrent d'exclusion [...] Il faudra retrouver une pastorale de proximité et consentir à une longue marche avant que ne s'opère le retour d'Emmaüs à Jérusalem²³.» Et ce rapport continue à changer... Dans ce contexte, nous formulons les recommandations suivantes:

RECOMMANDATIONS

- 1.1 Que l'Église assure ouvertement et publiquement une présence de service humain et spirituel;
- 1.2 Que cette présence continue à s'incarner dans une pastorale de proximité, de proposition, de dialogue, de recherche de sens et de cheminement qui fasse appel à la liberté des personnes et à leur expérience de vie;
- 1.3 Que les communautés proposent aux personnes en recherche de spiritualité un accompagnement qui leur permette de jeter un regard nouveau sur la question de Dieu;
- 1.4 Qu'Elle continue d'assurer, par ses membres et ses organismes, une présence auprès des moins bien nantis, des malades, des marginalisés et des personnes dans le besoin de tout segment de la société;
- 1.5 Qu'Elle donne clairement à ses structures et institutions pastorales le rôle de promouvoir la personne de Jésus et de faciliter la rencontre personnelle avec le Christ.

3.2 Les familles

L'action de l'Église s'est toujours exercée, au Québec, en partenariat avec l'école et la famille. Ces partenaires aussi ont changé: par choix de société, l'école a remis à la paroisse la tâche d'initier les jeunes à la vie chrétienne; par ailleurs l'utilisation des services de garde accentue le fait que l'éducation sera de plus en plus partagée avec des personnes qui sont en dehors de la famille. D'autre part, la famille, comme institution, traverse une période inédite de complexité et de fragilité. Dans ce contexte, nous formulons les recommandations suivantes:

RECOMMANDATIONS

- 2.1 Que la famille, sous toutes ses formes, soit la première priorité de l'Église de Rimouski et que toute sa pastorale soit organisée en fonction d'elle;
- 2.2 Que l'Église assure, par ses membres et ses organismes, une présence auprès des réseaux de familles existants afin de mieux connaître et d'être plus proche des conditions de vie des familles et de leurs membres;

²³ Gabriel Bérubé, «Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles» dans *Liturgie, Foi et Culture*, vol. 37, n° 173 (printemps 2003), p. 37-38.

- 2.3 Qu'Elle invite les communautés chrétiennes à diffuser toute information sur les joies et les difficultés vécues par les familles;
- 2.4 Qu'Elle accorde une importance particulière à la demande de baptême; que celle-ci soit l'occasion de manifester l'accueil de l'Église à la recherche de sens;
- 2.5 Qu'Elle accentue l'effort déployé pour l'initiation à la vie chrétienne; qu'on y maintienne une unité de direction et d'exigences tout en permettant une diversité d'itinéraires;
- 2.6 Qu'Elle poursuive et intensifie ses initiatives d'éducation de la foi des adultes;
- 2.7 Qu'Elle mette l'accent sur la conversion et l'accompagnement des personnes au sein des familles.

3.3 Les jeunes adultes (15-30 ans)

Il va falloir apprendre non seulement à parler des jeunes et aux jeunes, mais aussi à converser avec eux. Ce dialogue entre les générations est probablement une voie d'avenir et de salut. Il va falloir que jeunes et moins jeunes se retrouvent ensemble, pas d'abord pour parler de religion, mais pour échanger sur ce qui fait vivre, ce qui empêche de vivre, ce que nous aimerions vivre. Alors chacun se retrouvera au départ des chemins, au départ de la foi. Car la foi n'est pas une série de vérités abstraites qu'il faudrait répéter. Elle est avant tout force de vie, énergie pour vivre²³.

Les consultations nous ont révélé les éléments suivants: les adultes parlent beaucoup des jeunes et peu avec eux; les jeunes ont peu de lieux pour se dire librement à partir de leur culture. Ils ont un désir profond d'être acceptés dans leurs différences. Ils ont souvent des réactions spontanément évangéliques; toutefois, ce n'est pas par une participation aux activités paroissiales, mais plutôt par un engagement social et communautaire qu'ils manifestent leurs valeurs. Ils accusent l'Église de vouloir les utiliser plutôt que de reconnaître qu'ils peuvent apporter quelque chose de précieux à l'Église. Ils sont considérés comme l'avenir de l'Église et non comme son présent. Cette perspective risque de compromettre l'avenir de l'Église.

Si les paroisses rurales voient partir les jeunes, Rimouski en accueille un bon nombre pour leurs études. Il n'y a plus de pastorale à la polyvalente; le Cégep a encore un Service de pastorale; l'UQAR n'a plus de service de pastorale chrétienne, mais a un lieu de prière pour les musulmans. «Quand prendrons-nous au sérieux le phénomène sociologique qui voit l'adolescence couper les ponts que nous avons construits pendant l'enfance? La réponse n'est-elle pas dans une offre de pastorale solide aux adultes qui veulent, passée l'adolescence, cheminer dans la foi, individuellement peut-être d'abord, en groupe ensuite²⁴.»

Le Carrefour jeunesse-emploi Rimouski-Neigette a pris l'initiative de nous soumettre un mémoire intitulé: *Deux organisations pour un partenariat à dimension sociale*. Il nous fait la

²³ Paul Tremblay, *Par-delà l'automne*, Québec, Anne Sigier, p. 190-191.

²⁴ Jean-François Mélançon, Commentaires sur le document de la quatrième consultation, novembre 2005.

proposition suivante: «Nous croyons qu'il est essentiel pour les différentes organisations de se regrouper, d'unir leurs forces afin de rejoindre le plus grand nombre possible de jeunes dans la région. Ensemble, il sera plus facile de mettre sur pied des projets novateurs ciblés par et pour les jeunes. L'expertise du CJERN jumelés à la vôtre pourra, selon nous, faire place à des idées créatrices.» Dans ce contexte, nous formulons les recommandations suivantes:

RECOMMANDATIONS

- 3.1 Que, préalablement à toute nouvelle action, un carrefour des jeunes soit organisé par des jeunes eux-mêmes en partenariat avec l'équipe pastorale de la ville et les responsables actuels de groupes de jeunes impliqués en pastorale ou dans divers réseaux de jeunes;
- 3.2 Que ce carrefour soit un lieu «pour échanger sur ce qui fait vivre, ce qui empêche de vivre, ce que nous aimerions vivre»;
- 3.3 Que ce carrefour serve à identifier les besoins humains et spirituels des 15-30 ans;
- 3.4 Qu'on y discute aussi la proposition suivante:
 - > De créer un lieu de rencontre pour les jeunes, géré et animé par eux,
 - > Que ce lieu puisse vraiment servir à l'animation des 15-30 ans, et ne devienne jamais un lieu pour les jeunes qui se préparent à la confirmation,
 - > Que l'expérience spirituelle proposée soit authentiquement chrétienne.

3.4 *L'avenir communautaire*

La paroisse a toujours été un repère visible de la présence de l'Église dans un lieu donné. Elle n'a jamais eu d'autres critères d'adhésion que le désir de vivre au mieux l'évangile. Elle a été une sorte de club ouvert à tous et à toutes; elle épousait les contours de la communauté humaine. On en faisait normalement partie, dès la naissance. La participation des familles et des mouvements qui regroupaient les forces vives de la communauté ont traditionnellement déterminé le dynamisme social.

Pour toutes sortes de raisons, cette situation a changé: 90% de la population ne la fréquentent plus régulièrement pour célébrer; un grand nombre ne lui demandent que des services occasionnels. Certains en ont gardé des blessures; d'autres regrettent sa force d'hier et déplorent son humilité d'aujourd'hui. Elle n'est plus sûre d'elle-même; elle a pris le bâton du pèlerin; elle est ouverte au changement, à l'action de l'Esprit.

La paroisse garde sa pertinence comme signe repérable du peuple de Dieu et lieu des grands rassemblements; toutefois, elle a besoin de plus petit qu'elle. La famille demeure la communauté de base naturelle qui ne peut être remplacée. Elle a des rôles que personne ne peut remplir mieux qu'elle. Les groupes restreints sont aussi importants; c'est là qu'on prend

librement la parole, que se poursuivent les débats, que s'élaborent des projets et que se nouent des relations durables. On peut y faire une lecture partagée de la Bible, éclairer sa vie à la lumière de la Parole de Dieu.

Les communautés et les paroisses urbaines ont besoin de plus grand qu'elle pour partager des ressources et bénéficier de services qui peuvent être mieux assurés à un niveau plus large. La pastorale jeunesse, l'engagement pour la justice sociale, le travail missionnaire d'évangélisation, certaines activités de ressourcement auront plus de chance de réussite si elles sont organisées au niveau de la ville plutôt qu'au niveau d'une communauté de quartier ou d'une paroisse. Par ailleurs, celles-ci en retireront des bénéfices. «C'est d'abord et avant tout les liens qu'il faut soigner. Transformer les liens de peur en liens de confiance; les liens de domination en liens de réciprocité; les liens d'exploitation en lien d'entraide²⁵...» Dans ce contexte nous recommandons:

RECOMMANDATIONS

- 4.1 Que l'équipe pastorale se consacre à la croissance de la communauté en suscitant une prise en charge par les baptisés de la mission de l'Église et de sa vie communautaire, telle que souhaité par notre Chantier diocésain;
- 4.2 Qu'elle encourage et soutienne la formation de groupes restreints;
- 4.3 Qu'elle soit attentive et présente aux réseaux qui, de multiples façons, créent des liens entre les personnes ou les groupes;
- 4.4 Que les tâches administratives principales soient assumées par un adjoint administratif au modérateur sans préjudice aux obligations du droit canonique.

3.5 *Autres lieux et ressources*

Dans notre diocèse, aussi bien qu'ailleurs au Québec, les paroisses ont toujours pu compter sur d'autres institutions pour les soutenir dans leur tâche d'évangélisation: communautés religieuses spécialisées dans la prédication, l'animation de retraites ou de mouvements pour diverses catégories de personnes, l'accompagnement spirituel, etc. Ces institutions ont diminué ou disparu et l'on requiert de la paroisse les mêmes tâches d'évangélisation. On ne peut continuer sur cette lancée: cette tâche est illimitée et elle devient de moins en moins à la portée des paroisses. Nous devons nous demander: «Qu'est-ce que notre paroisse doit assumer: ... qu'elle faisait déjà, mais peut-être autrement? ... qu'elle ne faisait pas déjà, mais qui relève vraiment de sa mission? Qu'est-ce que la paroisse ne devrait plus essayer de faire: ... parce qu'il ne faut plus le faire? ... parce que d'autres peuvent le faire mieux qu'elle²⁶?»

²⁵ Hugues Dionne, *Au bout de l'humain. Essai autobiographique sur le chemin de Compostelle*, Médiaspaul, 2005, p. 200-201.

²⁶ Diocèse de Saint-Jean-Longueuil, *Demain la paroisse*, février 1998, fiche 4.

La réponse à ces questions ne peut être théorique; elle est conditionnée par les ressources disponibles; seule la communauté concernée peut donner une réponse qui assure son avenir. La paroisse est appelée à négocier d'autres partenariats. Elle fera des ententes avec la municipalité et la commission scolaire pour l'utilisation de leurs locaux; elle doit aussi reconnaître ou créer d'autres lieux d'évangélisation et pouvoir compter sur d'autres ressources locales ou régionales. Par exemple, le besoin d'accompagnement spirituel, individuel et de groupe, a souvent été signalé au cours des consultations. Déjà, la région de Matane possède le Centre Marie de l'Incarnation; dans la région de la Vallée de la Matapédia se trouvent la Maison d'Angèle et la communauté Myriam Beth'léhem et, dans la région de l'ouest, le Cénacle. Dans ce contexte, nous faisons la recommandation suivante:

RECOMMANDATIONS

Une équipe de ressourcement spirituel

- 5.1 Que l'Évêque suscite la création d'une équipe de ressourcement spirituel pour la région pastorale de Rimouski;
- 5.2 Qu'elle soit composée d'un prêtre, de religieux et religieuses de diverses congrégations et de laïcs recrutés dans divers groupes d'âge;
- 5.3 Qu'elle ait pour tâches:
 - > de proposer des activités de ressourcement spirituel...
 - de diverses intensités (une ou quelques soirées pendant une courte période, une journée, un week-end, une semaine),
 - sur des questions pertinentes aux diverses saisons de la vie,
 - s'adressant à des groupes spécifiques d'âge ou de milieux de vie,
 - > de préparer des équipes de laïcs pour le témoignage ou la prédication;
- 5.4 Qu'elle établisse des collaborations avec l'Institut de pastorale de l'Archidiocèse de Rimouski et divers Centres de spiritualité, tels que: la Villa Manrèse (Québec), la Villa Saint-Martin (Pierrefonds), le Centre Saint-Pierre (Montréal), etc.;
- 5.5 Qu'elle s'associe des ressources humaines provenant d'autres diocèses;
- 5.6 Qu'elle mette à la disposition des communautés et des paroisses des services de prédication et d'animation spirituelle;
- 5.7 Qu'elle fasse ses premières expériences auprès des communautés de Rimouski;
- 5.8 Que l'équipe de pastorale de la ville, si elle le juge opportun, charge cette équipe de préparer un temps fort d'évangélisation, une sorte de Réveil spirituel du XXI^e siècle, qui pourrait comporter des activités d'éducation de la foi, des célébrations, des initiatives d'engagement communautaire et des activités culturelles: théâtre, concert, cinéma, expositions.

3.6 Le sanctuaire de Sainte-Anne

Tous les répondants à la consultation ont demandé que soit maintenue la vocation du pèlerinage à Sainte-Anne. Nous accédons à cette demande générale; toutefois nous recommandons:

RECOMMANDATIONS

- 6.1 Que les activités du sanctuaire soient confiées à un comité constitué à cette fin (il en existe déjà un) et non à l'équipe pastorale;
- 6.2 Que l'équipe pastorale établisse avec ce comité les termes de leur collaboration.

Deuxième partie

Une organisation pastorale appropriée

4 L'avenir des paroisses

Dans cette Église émergente, la figure centrale ne sera pas le prêtre mais la communauté. Le prêtre est et restera important pour l'Église en général et les communautés en particulier, indispensable pour le culte. Mais pour sortir de la crise actuelle, il faudra que la communauté redevienne la figure centrale de l'Église. Comme au temps des débuts de la chrétienté²⁷.

Nos paroisses ont des défis d'ordre pastoral et d'ordre administratif. Lors de la première consultation, on nous a fait remarquer que ces deux types de défis ne requièrent pas le même type de solution. En effet, les enjeux pastoraux ne peuvent être relevés que par des relations personnelles, ce qui requiert des unités de petites dimensions; au contraire, les enjeux administratifs trouveront plutôt leur solution par le regroupement en unités plus larges; celles-ci permettront un allègement des infrastructures héritées du contexte de chrétienté et devenues un fardeau qui paralyse le développement pastoral. La situation actuelle nous demande de conserver moins de biens matériels et d'investir davantage dans la création des liens.

La solution la plus simple serait de dissocier paroisse et fabrique, de maintenir toutes les paroisses et d'avoir une seule fabrique pour les gérer et en répartir les ressources d'une façon équitable. La *Loi sur les fabriques* ne le permet pas: paroisse et fabrique sont une même réalité juridique. Mais nous pouvons dissocier paroisse et communauté, faire de la paroisse une association de communautés et du secteur, une association de paroisses. Telle est la perspective adoptée dans ce chapitre.

4.1 **La création d'un secteur urbain composé de trois nouvelles paroisses**

4.1.1 **Qu'est-ce qu'un secteur?**

Un secteur est un groupe assez restreint de paroisses, ayant une proximité géographique, qui se donne des modes d'organisation et de collaboration concertés permanents et réguliers, pour assurer ensemble, sur un territoire plus grand, la mission dans toutes ses dimensions.

²⁷ Paul Tremblay, *Par-delà l'automne*, Québec, Anne Sigier, 2005, p. 138.

4.1.2 Pourquoi réduire le nombre de paroisses?

Parce que la pratique religieuse diminue, que l'infrastructure matérielle est trop lourde à porter et inadaptée à la situation actuelle, que les ressources financières ont atteint un point critique et que la multiplicité des paroisses constitue un fardeau superflu pour les permanents de la pastorale.

4.1.3 Pourquoi trois paroisses?

Lors de la première consultation, nous avons soumis deux hypothèses:

- > Une ville, une paroisse, ou;
- > Deux paroisses: une le long du fleuve et l'autre sur le plateau.

Les répondants ont reconnu la pertinence et même l'urgence d'un regroupement, mais ils étaient plutôt favorables à l'hypothèse de trois paroisses: à l'est, au centre et à l'ouest. De plus, il nous apparaissait peu réaliste de constituer des paroisses de plus de 20 000 de population compte tenu des dimensions de la ville. De telles limites ont aussi été posées dans des villes à plus forte densité de population, telle que Longueuil. Nous avons alors procédé à l'analyse démographique qui nous a conduit aux conclusions suivantes:

Paroisse	Population	Prévisions
Paroisse 1		
Saint-Anaclet	2 524	Croissance
Sainte-Anne	4 505	Croissance
Saint-Yves	1 952	Stabilité ou décroissance
Sainte-Agnès	2 305	Stabilité ou décroissance
Total	11 286	
Paroisse 2		
Saint-Germain	4 000	Décroissance ou stabilité
Sacré-Cœur	6 013	Croissance
Nazareth	1 950	Stabilité
Total	11 963	
Paroisse 3		
Saint-Pie X	7 400	Croissance
Saint-Robert	3 964	Stabilité ou décroissance
Sainte-Odile	5 465	Croissance
Total	16 829	

Dans ce contexte, nous formulons les recommandations suivantes:

RECOMMANDATIONS

- 7.1** Qu'à compter de janvier 2008, les communautés actuelles soient regroupées en un secteur urbain de trois nouvelles paroisses:
- > Saint-Germain, Sacré-Cœur et Nazareth,
 - > Sainte-Anne, Saint-Anaclet, Sainte-Agnès et Saint-Yves (en maintenant la vocation du sanctuaire de Sainte-Anne),

> Saint-Pie X, Saint-Robert et Sainte-Odile;

Ces trois nouvelles paroisses auront une population variant entre 11 000 et 16 000 habitants chacune. Chacune d'elles comporte toutes des possibilités de croissance. Elles respectent et permettent de continuer les expériences de collaboration entreprises jusqu'ici, à l'exception de Saint-Anaclet qui a demandé une modification de son statut actuel.

- 7.2 Que les églises et les communautés actuelles puissent garder leur nom;
- 7.3 Que les paroissiens concernés trouvent un nom pour leur nouvelle paroisse en gardant le nom de leur communauté actuelle; exemple: paroisse Marie de l'Incarnation regroupant les communautés de Sainte-Agnès, Saint-Yves, Sainte-Anne et Saint-Anaclet;
- 7.4 Que les Assemblées de fabrique et l'adjoint administratif soient assistés pour cette opération de regroupement par un comité de transition nommé par l'Évêque;
- 7.5 Que ce comité de transition soit composé des personnes suivantes:
 - > Le Vicaire général qui le préside,
 - > L'Économe diocésain,
 - > Le Président de l'Assemblée de fabrique de chacune des paroisses actuelles,
 - > L'Adjoint administratif;
- 7.6 Que ce comité ait pour tâche d'aider les Assemblées de fabrique et l'adjoint administratif à préparer la création des nouvelles paroisses et à faire, à cette fin, les recommandations appropriées à l'Évêque²⁸;
- 7.7 Qu'il procède dans le respect des prérogatives des instances paroissiales actuelles et les implique dans le processus de décision;
- 7.8 Que les décisions concernant les églises soient prises par les instances des nouvelles paroisses, en prenant en considération les conclusions éventuelles du débat actuel sur l'avenir du patrimoine religieux;
- 7.9 Que les Assemblées de fabrique se chargent d'informer leurs différents comités et leur communauté de l'évolution du processus de mise en place.

4.2 Des communautés chrétiennes vivantes

L'Évêque envoie un prêtre ou une équipe à une communauté humaine située sur un territoire déterminé pour qu'il ou elle en soit le pasteur. Sur ce territoire paroissial s'édifie une communauté chrétienne, c'est-à-dire le rassemblement de ceux qui marchent à la suite du Christ de manière consciente et réfléchie... Désormais une paroisse serait constituée de plusieurs communautés qui sont actuellement des paroisses; elles deviennent les unités de base des nouvelles paroisses. Notre proposition ne veut pas les détruire mais les dynamiser.

RECOMMANDATIONS

- 8.1 Que les communautés actuelles soient maintenues comme lieu d'exercice de certaines fonctions pastorales, tels que la formation des jeunes à la vie chrétienne, la présence aux malades, etc.;

²⁸ Assemblée des évêques du Québec, *Guide pour les réaménagements de paroisses*, Montréal, novembre 2003.

- 8.2 Que chaque communauté voie à ce que l'équipe d'animation, composée des responsables des trois volets, dispense des services de proximité;
- 8.3 Qu'au cours de l'année pastorale 2006-2007, chaque communauté participe à l'élaboration d'un projet pastoral selon un processus proposé par l'équipe de pastorale du secteur urbain;
- 8.4 Que ce projet de pastorale soit destiné aux nouvelles paroisses;
- 8.5 Que ce projet inclue un plan de partage d'activités, de services et de ressources entre les communautés limitrophes qui constitueront la nouvelle paroisse;
- 8.6 Que ce projet identifie les activités qui seront dispensées au niveau de chaque communauté, celles qui seront dispensées au niveau de la paroisse et celles qui seront dispensées au niveau du secteur urbain selon les volets de la mission.

4.3 Une animation pastorale unifiée

RECOMMANDATIONS

Description de l'équipe pastorale du secteur

- 9.1 Qu'une équipe unique d'animation pastorale soit nommée pour l'ensemble de la ville;
- 9.2 Qu'elle soit composée de trois (3) prêtres, quatre (4) agents ou agentes de pastorale et d'un adjoint administratif au modérateur (voir l'annexe A);
- 9.3 Que le modérateur confie à cet adjoint la responsabilité de la comptabilité, de la gestion du personnel et de l'entretien des terrains et bâtiments, sans préjudice aux responsabilités des Assemblées de fabrique;
- 9.4 Que la répartition des tâches se fasse en fonction des trois volets, permettant ainsi à tous les membres de l'équipe d'œuvrer au niveau des trois paroisses éventuelles et d'assurer une présence auprès des responsables de chaque volet;
- 9.5 Que la fonction des prêtres ne soit pas restreinte à la célébration des sacrements;
- 9.6 Qu'à cette fin, le développement de chaque volet soit assumé par un prêtre et un ou une agente de pastorale;
- 9.7 Qu'un membre de l'équipe soit affecté à plein temps à la pastorale des 15-30 ans.

Processus de nomination

- 9.8 Que le Vicaire général invite les prêtres à manifester leur intérêt pour les trois postes disponibles et même à proposer une équipe, s'ils le souhaitent, d'ici la fin de février;
- 9.9 Que le comité de nomination propose à l'Évêque trois noms dont celui du modérateur au plus tard le 15 mars;
- 9.10 Que l'Évêque procède immédiatement à la nomination des trois prêtres qui feront partie de l'équipe. Après cette annonce, le Vicaire général rend publique la liste des postes disponibles pour les prêtres dans l'ensemble du diocèse et poursuit le processus des nominations;
- 9.11 Que l'on procède à l'ouverture des postes d'agent ou d'agente de pastorale et d'adjoint ou d'adjointe à l'administration;
- 9.12 Que l'on forme le comité de sélection des candidats à ces postes;
- 9.13 Qu'il soit composé de la façon suivante: le modérateur choisi et trois présidents de fabrique provenant des futures paroisses et de la responsable diocésaine des agents et agentes de pastorale;

- 9.14 Sur recommandation du comité de sélection, que l'Évêque donne à chaque personne un mandat pastoral;

Préparation de l'équipe de pastorale

- 9.15 Qu'à la demande du modérateur, l'équipe de pastorale se réunisse avec une personne-ressource pour poursuivre les objectifs suivants:
- > mieux se connaître,
 - > mieux évaluer les forces et les intérêts de chacun,
 - > établir les premières règles de fonctionnement de l'équipe,
 - > établir des priorités pour l'année pastorale,
 - > faire une première répartition des tâches,
 - > déterminer les modalités d'entrée en fonction;
- 9.16 Que l'Évêque décide du lieu principal de travail de l'équipe pastorale: Saint-Germain ou Saint-Pie X, deux endroits accessibles et situés au cœur de la ville. On peut facilement aménager, aux deux endroits et à peu de frais, huit postes de travail, en plus d'une salle de réunion pour l'équipe et des postes d'accueil, de secrétariat et des services qui y sont reliés. Au presbytère de Saint-Germain, contrairement à celui de Saint-Pie X, ces facilités se retrouveraient sur deux étages et l'aménagement comporterait plus de contraintes vu le caractère patrimonial de l'édifice;
- #### Siège social des futures paroisses
- 9.17 Que cette décision soit prise par les instances concernées avec l'assistance du comité de transition;
- 9.18 Il faudra aussi prévoir un espace pour accueillir et maintenir distinctes les archives des communautés regroupées (voir le chapitre 5).

4.4 Le renouvellement des ressources humaines

Ce sujet concerne les prêtres, les agentes et agents de pastorale, les diacres permanents, les responsables de volets et les bénévoles. Chaque catégorie de ressources a sa problématique.

4.4.1 Résultats des consultations

72% des répondants considèrent qu'on n'a pas compensé la diminution du nombre de prêtres par un nombre équivalent d'autres ressources; combien d'agents ou d'agentes de pastorale a-t-on engagés? D'où le fardeau de la tâche des prêtres et des agents et agentes de pastorale (71,5%). En ce qui concerne la collaboration et la concertation interparoissiale des divers comités, 47% considèrent qu'il y en a peu; 19% enregistrent leur désaccord avec cette affirmation et 34% affirment ne pas savoir. Cette question fait l'objet de beaucoup de commentaires et de questions; en voici quelques-unes:

- > *Les postes en pastorale sont peu rémunérés et parfois précaires... Dans ces conditions, une personne responsable de famille peut difficilement être attirée par une telle offre d'emploi.*

- > *Alors, on surcharge les ressources existantes; seules les personnes retraitées sont en mesure de s'impliquer; on exploite les bénévoles depuis 20 ans; il n'y a pas de cohérence entre le discours et la réalité.*
- > *Veut-on vraiment l'implication des laïcs et la reconnaissance de leur engagement? Où sont les nouveaux ministères attendus depuis Paul VI? On me dit qu'un comité étudie cette question depuis dix ans; y a-t-il eu de nouveaux appels?*
- > *Accepter les prêtres mariés et le sacerdoce des femmes.*
- > *Certaines paroisses sont trop sélectives par rapport aux ressources humaines.*
- > *Les comités paroissiaux ont peu de visibilité. Dans notre feuillet paroissial, on annonce toutes sortes de réunions de l'extérieur, mais pas celles des comités de la paroisse. Nous savons qu'ils travaillent. On ne publicise pas assez leur travail.*
- > *Peut-on parler d'un décrochage des baptisés?*
- > *Ne pas forcer une personne (prêtre, diacre, agente ou agent de pastorale) à accomplir une tâche pour laquelle elle n'a pas de charisme.*

4.4.2 Quelques statistiques sur les ressources humaines

En 2005, 30 prêtres ont moins de 65 ans; en 2010, il y en aura 17 et en 2015, 7 pour 114 paroisses. Comme il n'y a présentement aucun étudiant en théologie pour notre diocèse, il ne peut y avoir de nouveau prêtre pour Rimouski avant 2013. En 2005, la moyenne d'âge de l'ensemble des prêtres est de 70.8 ans; la moyenne d'âge de ceux qui exercent un ministère paroissial est de 61 ans (voir l'annexe B). 10 diacres permanents sont incardinés dans notre diocèse; un est incardiné dans un autre diocèse et 4 candidats sont en préparation. 17 personnes sont membres d'une équipe pastorale à titre d'agent ou d'agente de pastorale; leur moyenne d'âge est de 55 ans. Nous ne disposons malheureusement pas de statistiques sur les bénévoles impliqués dans l'animation paroissiale. Nous souhaitons que l'équipe de pastorale comble cette lacune qui contribue, de façon injustifiée, à donner une image tronquée des ressources humaines de nos communautés.

4.4.3 Solutions d'hier ou de demain?

Examinons quelques suggestions issues des consultations:

- > *Faire appel aux prêtres laïcisés:* Dans notre diocèse, quarante-cinq (45) prêtres ont quitté le ministère presbytéral pour prendre une orientation nouvelle. Huit sont décédés et la moyenne d'âge de ceux qui demeurent à Rimouski est de 71.9 ans.
- > *Utiliser davantage les communautés religieuses:* En assumant des tâches en pastorale, les communautés religieuses ont contribué à faire accepter par la population une diversification des ressources pastorales et ont atténué la diminution des prêtres. Elles se sont retirées progressivement et la moyenne d'âge de celles qui sont encore actives, ressemble à celle des prêtres.
- > *Ordonner des hommes et des femmes mariés:* Cette hypothèse est en débat dans l'Église universelle et la décision n'appartient pas à l'autorité diocésaine. Sans nier l'importance de cette question pour l'avenir de l'Église, nous ne pouvons tabler sur cette

solution pour le présent rapport pour deux raisons: d'abord, même si le pape acceptait demain cette proposition, elle ne pourrait pas avoir d'impact sur les ressources de notre Église au cours des dix prochaines années. D'autre part, y aurait-il des réponses à cet appel et dans combien de temps? Et il faudrait ajouter le temps de formation à moins que les politiques de formation des prêtres ne soient modifiées.

- > *Faire venir des prêtres d'autres pays:* Cette proposition a été discutée au CPR; elle est loin de faire l'unanimité. Toutefois, elle pourrait apparaître souhaitable à certaines conditions:
 - si elle n'empêche pas la prise en charge de l'animation des communautés par des laïcs;
 - si elle se fait dans le cadre d'une entente entre le diocèse et une communauté religieuse qui a des candidats dans le pays d'où proviendraient les prêtres étrangers pour que ceux-ci puissent profiter d'un support communautaire;
 - si ces prêtres étrangers acceptent d'entrer dans les orientations du diocèse;
 - si ces prêtres reçoivent une année de formation universitaire pour s'adapter à notre culture, comme le font les missionnaires québécois qui vont à l'étranger.
- > *Utiliser les diacres autrement:* Actuellement ceux-ci ne sont pas ordonnés pour remplir des tâches pastorales traditionnelles; ils ne sont pas habituellement des salariés de l'Église sauf exceptions. Ils continuent de travailler dans la ligne de leurs compétences. En plus de leur emploi, ils s'engagent bénévolement dans des champs qu'ils ont précisés dans le projet diaconal soumis à l'Évêque avant leur ordination. Ces projets ont surtout un caractère social et ont pour but d'assurer une présence de l'Église dans des champs que la pastorale traditionnelle n'atteint pas. Mais la situation évolue. Un certain nombre d'entre eux passent à la retraite; il faut désormais en tenir compte. Faut-il changer l'orientation du diaconat permanent dans notre diocèse pour que celui-ci soit directement au service des communautés chrétiennes? Ce changement aurait-il un effet sur le recrutement? Serait-il interprété comme une astuce pour réduire le nombre de femmes ou simplement de laïcs en pastorale? Il nous semble que tout en gardant l'orientation actuelle du diaconat, le point d'insertion du diacre dans la communauté se trouve du côté du volet de la présence de l'Église.

4.4.4 Recruter des bénévoles

Voici quelques orientations générales:

- > Ne pas attendre les départs ou les démissions pour agir; interpellier régulièrement;
- > Assurer progressivement une représentation de divers groupes d'âge dans les divers comités au fur et à mesure que des gens terminent leur mandat;
- > Inviter les personnes à s'initier à diverses tâches utiles à la communauté;
- > Définir à l'avance le personnel requis;
- > Présenter une diversité d'engagements requérant une diversité de compétences ou de préparation; laisser place à la générosité et non seulement à la formation;
- > Interpeller des gens qui prennent leur retraite²⁹ en vue d'un nouveau type d'engagement; certains seraient sans doute heureux de répondre bénévolement à un tel appel;
- > Encourager la formation ou le ressourcement proposé par l'Institut de pastorale, le Centre d'éducation chrétienne et les mouvements chrétiens;

²⁹ D'après Statistique Canada, en 1976 14% des départs à la retraite se faisaient avant l'âge de 60 ans; en 2001 49% des retraités avaient moins de 60 ans.

- > Permettre une mobilité entre les divers types d'engagement selon les dons et les charismes des personnes;
- > Ne jamais perdre une occasion de dire et de manifester que l'engagement des baptisés est fondamental dans la communauté;
- > Créer de nouvelles occasions et des formes renouvelées de reconnaissance ecclésiale.

Simone Weil disait que «Dieu écrit droit en lignes courbes». Il n'est pas facile d'apprendre à lire son écriture. Y aurait-il au sein des baptisés des charismes que nous avons peine à reconnaître et qui seraient les nouvelles vocations de l'Église de demain? Notre intelligence serait-elle myope et notre cœur lent à croire? Ce que nous déplorons serait-il un nouveau visage de l'Église que l'Esprit est en train de dessiner? «Si le grain de blé ne meurt...»

5 Les ressources matérielles

Nous abordons dans ce chapitre la question des lieux de culte, des presbytères, des autres locaux et des cimetières.

5.1 La question des lieux de culte

5.1.1 Les églises

Paroisse	Fréquentation des messes dominicales (nombre de participants)			Places disponibles	Coûts de chauffage	Coûts d'entretien	Total des coûts
	Samedi	Dimanche	Total				
Saint-Anaclet		300 (11 h)	300	725	19 947	9 347	29 294
Sainte-Anne	175 (19 h)	375 (10 h)	550	660	19 087	28 152	47 239
Saint-Yves		75 (9 h 30)	75	600	13 910	6 837	20 747
Sainte-Agnès		75-125 (11 h)	75-125	700	11 403	8 523	19 926
Saint-Germain	200 (19 h)	200 (8 h 30) 300 (10 h 30)	700	950	31 067	20 598	51 665
Nazareth		200 (9 h 30)	200	400	10 015	9 085	19 100
Sacré-Cœur	125 (16 h 30)	300 (11 h)	425	400	16 264	11 274	27 538
Saint-Pie X	450 (16 h 30)	450 (9 h 30) 150 (17 h 15)	1050	850	23 451	23 272	46 723
Saint-Robert	300 (16 h 30)		300	900	42 270	12 270	54 540
Sainte-Odile		250 (9 h 30)	250	450	8 679	8 872	17 551
Total	1250	2725	3975	6 635	196 093	138 230	334 323

5.1.1.1 Analyse du tableau

- > Taux de pratique religieuse dominicale: 8%.
- > Taux d'occupation des églises en fin de semaine: 65%.
- > Taux de pratique religieuse en incluant les chapelles et les résidences: 10,6% (l'eucharistie est célébrée en 28 lieux différents, le samedi et le dimanche).

Cette analyse rejoint les conclusions des consultations: il y a trop d'églises à Rimouski (63% des répondants) et la majorité d'entre elles ne sont plus adaptées aux comportements des baptisés d'aujourd'hui et aux besoins d'une pastorale qui ne compte plus exclusivement sur les rassemblements de masse (75%).

Cette question est importante et affecte les sensibilités; toute décision de changement sera péniblement reçue par les paroissiens. C'est pourquoi certains préféreraient ne pas en parler. Mais, on ne gagne rien à nier la réalité; il faut l'envisager avec lucidité et respect.

Une église est un lieu de mémoire. Les familles et la communauté y ont vécu des étapes importantes de leur vie. Elle est la maison familiale ouverte à tous.

Une église est un patrimoine religieux. Elle a son histoire et les gens l'ont prise en affection. Elle possède une architecture qui lui est propre et un trésor important: des peintres, des sculpteurs, des facteurs d'orgue et autres pratiquants de métiers d'art y ont laissé des œuvres.

Une église est un symbole. On la présente aux enfants comme la maison de Dieu et c'est juste. Chacun y a fait sa première expérience de l'existence de réalités qui le dépassent. Elle est le signe de la présence de Dieu au cœur d'une communauté de croyants. Elle est le lieu de la communauté rassemblée, signe d'un Corps vivant en croissance. C'est pourquoi on ne peut en faire le deuil sans être assuré de son remplacement. Des jeunes nous ont dit: «Ne faites pas disparaître tous les symboles de la foi, si vous voulez que nous finissions par lui redonner sa place dans notre vie».

Une église est l'héritage laissé par des ancêtres dans la foi qui l'ont construite et entretenue alors qu'ils n'avaient pas les moyens financiers que nous possédons aujourd'hui. Certes, en recevant un héritage, on reçoit aussi le droit de le transformer et même d'en disposer à notre guise. Mais cela ne doit pas se faire à la légère. La fermeture, la vente ou la location d'une église ne sont pas que des transactions d'affaire; elles appellent aussi un acte de désacralisation qui confère à ces opérations une dimension affective et spirituelle.

D'après le débat qui a entouré les travaux de la Commission parlementaire sur le patrimoine religieux, divers intervenants vont élever la voix et manifester des attentes ou des positions contradictoires:

- > des prophètes de la mort de l'Église qui profitent de ce contexte pour promouvoir leur idéologie;
- > des partisans de l'appropriation des biens ecclésiastiques par l'État;
- > des baptisés qui déclarent qu'on ne devrait jamais abandonner une église, mais qui n'ont aucune solution aux problèmes qui ont amené la fabrique à envisager la fermeture;
- > des croyants qui craignent de perdre des fidèles ou de diminuer l'intérêt des citoyens à contribuer à l'entretien des églises;
- > des gens qui se prononceront allègrement pour la fermeture de l'église voisine, tout en épargnant la leur;

- > des citoyens qui veulent qu'on adopte leur point de vue, mais qui ne contribuent pas au financement de ces lieux qu'ils ont désertés;
- > des fidèles qui souffrent d'en être rendus à se poser ce genre de question et qui sont conscients qu'en n'agissant pas, on ne fait que reporter l'échéance de la décision, etc.

Il peut être facile aujourd'hui pour les paroissiens de Saint-Germain de décider de la fermeture de l'église de Nazareth et de Sacré-Coeur, ou inversement; mais, le moment venu, une telle décision ne sera possible qu'après un temps de réflexion et de débat ouvert à toutes les personnes et à tous les groupes concernés. De plus, il faudra établir clairement les questions et les étapes du débat; nous en fournissons un exemple ci-dessous.

5.1.1.2 Processus de décision³⁰

Première étape. La fabrique de chaque communauté est invitée à faire le portrait de sa situation en se posant, entres autres, les questions suivantes:

- > Quelle utilisation faites-vous de votre église?
- > Est-elle encore un lieu de rassemblement adapté à vos besoins pastoraux?
- > Quels seront les coûts d'entretien et de réparations de votre église au cours des 10 prochaines années?
- > Les paroissiens acceptent-ils ou sont-ils capables de payer cette facture?
- > Votre paroisse prévoit-elle des problèmes financiers, si elle continue de garder l'église ouverte?
- > Quelle est votre conclusion?

Deuxième étape. Les fabriques des communautés qui formeront les futures paroisses sont invitées à prendre connaissance des conclusions de chaque communauté et à dégager des orientations pour l'avenir:

- > La nouvelle paroisse aura-t-elle besoin de toutes les églises situées sur son territoire?
- > Si oui, comment en financer le fonctionnement et l'entretien?
- > Sinon, quel(s) lieu(x) de culte répond(ent) le mieux aux besoins de la nouvelle paroisse: nombre de places, nombre de messes requises en fin de semaine, facilité d'accès, facilité de stationnement, coûts d'entretien et de chauffage, possibilité de réduction des coûts, etc.

Troisième étape. Les fabriques des communautés à regrouper s'entraident afin de trouver une nouvelle fonction pour l'église ou les églises excédentaires:

- > Y a-t-il des besoins dans les communautés concernées? Lesquels? Quels sont les moyens de financement?

³⁰ Nous nous inspirons d'un document du diocèse de Québec: *Vendre notre église: un choix possible*, Québec, Service de la pastorale, août 1996.

- > Y a-t-il des groupes intéressés aux églises que nous ne gardons pas: Gouvernement, Ville, organismes communautaires, éducation, musée, Archives nationales ou locales, etc.
- > Ces groupes acceptent-ils de les acquérir et d'en prendre charge? Pour quelle fonction? Avec quelles sources de financement?
- > Si, dans le réseau des gens susceptibles d'être intéressés, il ne s'est trouvé aucun preneur, comment alors disposer de cette église: démolition, mise en vente, fermeture et attente?

«La question ne se pose pas partout de la même manière et il faudra inventer des solutions correspondantes aux différents milieux. Certains lieux de culte pourront être remis à la collectivité et être affectés à d'autres fonctions, notamment pour des célébrations civiques ne revêtant pas de caractère religieux, moyennant une véritable désacralisation. D'autres pourront, pour une période de 30 ans, être donnés en location sous mode de baux emphytéotiques, préservant l'avenir que personne ne peut prévoir. D'autres seront conservés et leur usage revu moyennant certains aménagements qui favoriseront une mixité de fonctions, d'autres enfin seront conservés, ce qui n'exclura pas, dans des cas définis, un apport de fonds publics pour leur sauvegarde et leur entretien³¹.»

Une église par nouvelle paroisse sera requise; ce ne sera pas toujours la plus grande. Deux lieux sont suffisants pour les grands rassemblements habituels à Rimouski: la Cathédrale et la chapelle des Sœurs du Saint-Rosaire. Lors du rassemblement diocésain de la messe chrismale, la cathédrale n'est pas remplie. Mais qu'arrivera-t-il à Noël et à Pâques?, me direz-vous. Ces deux fêtes sont importantes et elles sont bien inculturées; il faut les sauvegarder; il nous reste si peu de fêtes communes. Comme il n'y aura pas suffisamment de places dans la «salle commune», nous nous déplacerons dans les lieux laïcisés de la culture citoyenne: la salle Desjardins-TELUS, la salle Georges-Beaulieu, l'Atrium de l'UQAR, l'amphithéâtre Paul-Hubert, etc. Nous ferons de Noël la fête de l'hospitalité mutuelle: Dieu vient chez nous, et de Pâques, la fête de la Vie retrouvée: «Il vous précède en Galilée; c'est là que vous le verrez...»

5.1.2 Les chapelles

Messe quotidienne	Fréquentation des messes (nombre de participants)								Grand total
	SS. du Saint- Rosaire	Ursulines	FF. du Sacré- Coeur	CHRR	Résidence Lionel-Roy	SS. Servantes de J.-M.	CHSLD Rimouski- Neigette	Filles de Jésus	
Lundi	300 (7 h 15)	N/D (8 h 30)	25-30 (17 h)	10 (16 h)		30 (9 h)		50 (16 h 15)	
Mardi	300 (7 h 15)	N/D (8 h 30)	25-30 (17 h)	10 (16 h)	25 (9 h 30)	35 (9 h)	40 (10 h 45)	50 (16 h 15)	
Mercredi	300 (7 h 15)	N/D (8 h 30)	25-30 (17 h)	10 (16 h)	25 (9 h 30)	30 (9 h)		50 (16 h 15)	

³¹ Gilles Routhier, «Il n'y a pas qu'une solution unique à l'avenir des églises», *Le Soleil*, 20 décembre 2005, p. A-17.

Jeudi	300 (7 h 15)	N/D (8 h 30)	25-30 (17 h)	10 (16 h)	25 (9 h 30)	35 (9 h)			
Vendredi	300 (7 h 15)	N/D (8 h 30)	25-30 (17 h)		25 (9 h 30)	30 (9 h)	50 (14 h 45)	50 (16 h 15)	
Samedi	300 (7 h 15)	25 (8 h 30)	25-30 (7 h 30)	10 (11 h)	25 (9 h 30)	30 (9 h)			50 (10 h)
Dimanche	325 (7 h 15)	25 (8 h 30)	25-30 (9 h 30)	20-25 (10 h 30)	25 (9 h 30)	70-100 (9 h)	60 (10 h 45)	50 (10 h)	
Total des samedi et dimanche	625	50	50-60	30-35	50	100-130	60	100	1 065
Places disponibles	1 000	50	30	50	40	100	N/D	N/D	1270

Ces lieux sont liés à des institutions: communautés religieuses, centre hospitalier et centres d'accueil. Il serait au moins important d'inviter les communautés religieuses à ouvrir leur chapelle pour les messes sur semaine selon leur possibilité d'accueil.

Un jour, qui n'est pas loin, les fidèles de Sainte-Odile, de Saint-Robert et de Saint-Pie X se retrouveront, sur semaine, à la chapelle des Sœurs du Saint-Rosaire pour l'unique célébration eucharistique quotidienne de leur nouvelle paroisse. Les Ursulines et les Frères du Sacré-Cœur les y rejoindront pour une célébration intercommunautaire.

Les participants auront le souci du frère ou de la sœur du quartier qui n'a pas de moyen personnel de transport. Le co-voiturage créera des liens nouveaux dans la communauté. Ce jour-là, nous serons sauvés du repli sur soi pour redécouvrir le «vivre ensemble» qui bâtit le Corps du Christ dans le rassemblement de la diversité de ses membres. Nous n'aurons plus besoin de six prêtres pour assurer cette activité quotidienne; un prêtre retraité pourra célébrer une fois par semaine une messe pour les personnes en résidence à l'infirmerie des communautés. Les marguilliers pourront, l'hiver, diminuer le chauffage de l'église qu'ils auront décidé de conserver. En intendants avisés, nous nous serons enrichis matériellement et spirituellement.

Nous sommes maintenant habitués à célébrer l'eucharistie dans chaque communauté reconnue et constituée, parce que nous nous sommes donné une infrastructure de riches. D'autres façons de faire sont possibles et ont existé. «Dans la Rome du IV^e siècle, il y avait une multitude de communautés chrétiennes, de quartier ou de voisinage. Mais il n'y avait d'assemblée que là où il y avait des basiliques. Ces basiliques, situées à la porte des stades, près du forum, là où l'on venait pour ses affaires, étaient des lieux de grands rassemblements. On célébrait l'eucharistie tantôt dans les petits groupes domestiques, tantôt dans ces lieux où se rassemblaient des chrétiens qui avaient leur communauté ailleurs. Je crois donc légitime de dire aujourd'hui que toute eucharistie doit être une assemblée, étant donné le lien entre eucharistie et Église, mais que toute eucharistie ne coïncide pas nécessairement avec une

communauté donnée. Il faut cependant que ceux qui participent à l'assemblée aient, ici ou ailleurs, leur lieu de communauté, là où ils sont intégrés, où ils partagent avec des frères un lieu d'intégration d'Église. Car l'Eucharistie ne doit pas rassembler des gens qui vivent individuellement, çà et là, leur vie chrétienne. Ce serait tricher avec l'eucharistie, qui par sa nature même appelle l'Église³²...»

Ce texte donne la signification théologique de notre proposition: maintenir des communautés vivantes où se déroulent des activités communautaires d'Église telles que l'initiation chrétienne, la présence aux malades, etc., et les rassembler au niveau d'une nouvelle paroisse pour d'autres activités telles que l'Eucharistie, les mariages, les funérailles, etc.

Dans ce contexte, nous formulons les recommandations suivantes:

RECOMMANDATIONS

Concernant la réflexion sur les églises

- 10.1 Que les décisions concernant les églises soient prises à la fois par les paroisses actuelles et les nouvelles paroisses selon un processus clairement défini;
- 10.2 Que les Assemblées de fabrique actuelles informent leur communauté de la démarche et de son déroulement;
- 10.3 Que l'analyse de la situation et ses conclusions soient soumises, pour avis, dans chaque paroisse actuelle, à une assemblée de paroissiens;
- 10.4 Que chaque Assemblée de fabrique fasse une recommandation à l'Évêque en indiquant clairement le résultat du vote;
- 10.5 Que le comité de transition conseille et fournisse des outils de travail aux Assemblées de fabrique tels que: processus à suivre, ordre du jour d'Assemblée de fabrique, suggestion pour assurer un déroulement ordonné, formulaire de résolution d'Assemblée de fabrique, etc.;

Concernant la vie des communautés

- 10.6 Que les chorales et tout le personnel bénévole relié à la liturgie soient maintenus dans les communautés;
- 10.7 Que les célébrations des nouvelles paroisses soient animées en alternance par les diverses communautés rassemblées, favorisant ainsi des liturgies aux couleurs variées;
- 10.8 Que, dès à présent, soit favorisée la libre circulation d'une paroisse à l'autre;
- 10.9 Que soient placées à l'arrière de l'église des enveloppes où figure le nom des paroisses;
- 10.10 Que les fidèles soient invités à cocher leur paroisse de provenance et à y insérer leur offrande (comme cela se fait, avec succès dans le secteur de La Montée);
- 10.11 Que les enveloppes soient comptabilisées aux paroisses concernées jusqu'à ce qu'il y ait fusion de budgets.

³² P.-A. Liégé, *Pour mieux comprendre l'Eucharistie*, Paris, Cerf, 1981, p. 74-75.

5.1.3 Messes dans les résidences

Résidence	Horaire des messes			Nombre de participants	Célébrant (s)
	Sur semaine	Samedi	Dimanche		
SAINT-YVES					
Manoir Normandie 556, Saint-Germain Est	Jeudi, 9 h 30*			± 60	Curé Florent Raymond (66 ans)
SAINT-GERMAIN					
Manoir de Caroline 280, Belzile			9 h30	40-50	Abbé Martin Lepage (78 ans) et Père Albert Cimon, o.m.i. (72 ans)
Domaine La Marguerite 214, Saint-Edmond		6 h 30** 19 h	10 h	20-25 40	Abbé Marcel Belzile (76 ans)
Résidence Le St-Rosaire 325, 2 ^e Rue Est		11 h***	9 h	45	Abbé Léonard Gosselin (85 ans)
Les Résidences de l'Immaculée 225, Saint-Germain Ouest		18 h 45		50	Abbé Gérald Roy (64 ans)
Domaine Seigneur Lepage 155, Lepage		19 h		25	Abbé André Caron (78 ans)
Les Villas de l'Évêché 150, de l'Évêché Est		19 h 30		35	Abbé Lionel Pineau (86 ans)
Centre polyvalent des aînés 293, Saint-Louis		19 h		30-35	Abbés Léonard Gosselin (85 ans), Gabriel Langlois (84 ans), Martin Proulx (81 ans) et Philibert Dionne (70 ans)
L'Oasis 105-114, de l'Évêché Ouest		16 h 30		40	Mgr Gilles Ouellet, p.m.é. (82 ans)
Place St-Laurent**** 70, Saint-Germain Est				N/D	Abbé Roger Gagné (79 ans)
SAINT-ROBERT					
Domaine Charles-Eugène Parent 395, Rouleau		19 h		35-40	Prêtre retraité

* Une fois par mois.

** Occasionnellement.

*** En alternance avec le dimanche à 10 h.

**** Horaire inconnu.

5.1.4 Endroits où existe encore une chapelle et où on ne célèbre qu'occasionnellement

Résidence	Adresse	Célébrant	Fréquence des célébrations eucharistiques
SAINT-GERMAIN			
Gîte Notre-Dame	143, Notre-Dame Est	Abbé Marcel Belzile (76 ans)	Aux trois semaines
Résidence Jubé	11, Saint-Pierre	Abbé Laval Gauvin (59 ans)	À Noël et à Pâques
Résidence Émilie	221, Tanguay	Abbé Marcel Belzile (76 ans)	Occasionnellement*
Sœurs du Saint-Rosaire	242, Sainte-Marie	N/D	N/D
	314, Belzile	N/D	N/D
Filles de Jésus	146, Sainte-Thérèse	N/D	N/D
Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé	57, Jules-A. Brillant	N/D	N/D
	175, Lavoie	N/D	N/D
Grand Séminaire de Rimouski**	49, Saint-Jean-Baptiste	N/D	N/D

* Il n'y a pas de chapelle.

** La chapelle compte 80 places.

5.1.4.1 Commentaires

La plupart des résidents ont leur autonomie. Les célébrants sont septuagénaires ou octogénaires. Ils y trouvent une utilité et une satisfaction personnelle. Ajoutez cinq ans à chacun et vous constaterez que cette pratique n'a pas d'avenir. De plus, les classes nombreuses de retraités sont déjà passées; désormais, les passages à la retraite se feront à l'unité, ce qui posera aussi la question de l'utilisation de la Résidence Lionel-Roy. Il faut, dès à présent, concevoir une solution de rechange et amorcer la transition.

RECOMMANDATIONS

- 11.1 Que ces résidences soient maintenues comme lieu de prière communautaire;
- 11.2 Que progressivement l'on initie ces participants à d'autres formes de prière communautaire, notamment à la célébration de la Parole;
- 11.3 Que l'on trouve parmi les résidents ou des religieuses retraitées, des personnes qui accepteront d'animer ces rassemblements de prière;
- 11.4 Que ces personnes soient adjointes aux célébrants actuels et que progressivement soit introduite la célébration de la Parole;
- 11.5 Que soit demandé aux célébrants actuels d'appuyer ces personnes dans leur nouvelle responsabilité et d'aider à faire l'initiation à cette nouvelle forme de prière communautaire;
- 11.6 Que le responsable diocésain de la liturgie prépare ou fasse préparer des célébrations de la Parole qui soient autre chose qu'un segment de la célébration eucharistique du jour;
- 11.7 Que ces célébrations puissent être répétées pendant une période liturgique comme dans l'ouvrage de Georges Convert, *Prière quotidienne en Église*. (Avant de générer la routine, la répétition aide à habiter la prière en nourrissant la mémoire du cœur).

5.2 Les presbytères

Le presbytère est le siège social de la paroisse. On y retrouve un service d'accueil et d'information, les archives de la paroisse, des outils d'animation et d'administration et le personnel relié à diverses fonctions. Traditionnellement, le presbytère était aussi le lieu de résidence du pasteur.

Aujourd'hui, comme le prêtre est responsable de plusieurs paroisses, il a un lieu de travail principal et il est présent dans d'autres paroisses à des moments déterminés connus de tous. Il peut aussi choisir un autre lieu de résidence que le presbytère à la suite d'une entente avec l'Assemblée de fabrique concernant les conditions de ce déplacement. Le regroupement de plusieurs communautés soulève la question des archives. Normalement les archives suivent l'administration et doivent être maintenues distinctes. Un inventaire écrit doit en être fait et le ménage doit être fait par des gens qualifiés à cette fin.

RECOMMANDATIONS

- 12.1 Qu'avant de se départir d'un presbytère, l'Assemblée de fabrique étudie l'opportunité d'en faire une maison pour répondre aux besoins de locaux pour les activités pastorales;
- 12.2 Que l'Évêque crée un comité diocésain du patrimoine religieux;
- 12.3 Que ce comité soit rattaché à la Chancellerie;
- 12.4 Que ce comité ait comme responsabilité de conseiller l'Évêque sur tout ce qui concerne le patrimoine religieux: bâtiments, œuvres d'art, objets servant ou ayant servi au culte, archives, bibliothèques et patrimoine immatériel;
- 12.5 Que ce comité recommande à l'Évêque une politique concernant le patrimoine religieux sous toutes ses formes (il pourrait s'inspirer des politiques d'autres diocèses qui sont déjà en application; cette élaboration pourrait se faire rapidement);
- 12.6 Que ce comité conseille les paroisses pour l'application de la politique promulguée par l'Évêque.

5.3 Les autres locaux

Les paroisses ont toujours disposé de locaux utilisables par ses membres à diverses fins pastorales. On y retrouvait les forces vives de l'animation de la communauté. Avant que les municipalités ne se dotent de centres communautaires ou multifonctionnels, l'Église a favorisé ainsi la vie collective. Ces locaux se retrouvaient au sous-sol de l'église, au presbytère ou à la salle paroissiale avant qu'elle ne devienne propriété de la municipalité.

Le transfert de l'initiation chrétienne à la paroisse et la perspective de la diminution des presbytères et de la modification éventuelle de la vocation de certaines églises accentuent l'inquiétude quant à la disponibilité de locaux adéquats pour les diverses activités communautaires.

RECOMMANDATIONS

- 13.1 Que l'équipe pastorale fasse une analyse des besoins de chaque communauté et de chaque paroisse;
- 13.2 Qu'elle fasse des ententes avec la Ville et la Commission scolaire pour que les communautés et les paroisses puissent, par un juste retour des choses, utiliser leurs locaux.

5.4 Les cimetières

Au cours des consultations est apparue une inquiétude relative à l'avenir des cimetières et des contrats de concessions de lots actuellement en vigueur.

RECOMMANDATIONS

- 14.1 Que l'équipe pastorale, dès le départ, confirme aux paroissiens que les contrats de concession continuent d'être en vigueur;
- 14.2 Qu'elle constitue un budget de cimetière distinct de celui de la paroisse, à partir d'un modèle proposé par l'Économiste diocésain;
- 14.3 Qu'elle demande à l'adjoint administratif et aux Assemblées de fabrique d'étudier l'opportunité d'une gestion commune des cimetières.

6 Les ressources financières

Dans ce chapitre, nous ne voulons pas nous substituer aux instances paroissiales, mais leur fournir les données pour un dialogue intercommunautaire sur les principales sources de revenus et les principaux déboursés de chaque paroisse.

6.1 Analyse financière³³

6.1.1 Sainte-Anne, Saint-Yves, Sainte-Agnès et Saint-Anaclet

	Sainte-Anne	Saint-Yves	Sainte-Agnès	Saint-Anaclet	Total
RECETTES					
1. Messes	4 515	3 510	3 000	4 605	
2. Funérailles	2 515	3 450	3 025	5 695	
3. Quêtes	33 543	22 655	15 148	22 707	
Total 1,2,3 (%)	40 573 (23%)	29 615 (30%)	21 173 (18%)	33 007 (22%)	124 368
4. Capitations	27 160	18 133	21 425	20 290	
5. Dons	16 961	3 537	3 861	15 005	
Total 4,5 (%)	44 121 (25%)	21 670 (22%)	25 286 (21%)	35 295 (24%)	126 372
6. Locations	11 175	550	16 387	2 125	
7. Intérêts	639	1 542	27 530	4 950	
8. Culte et pastorale	17 590	2 465	2 584	3 664	
9. Activités diverses	48 416	10 102	16 876	2 111	
Total 6,7,8,9 (%)	77 820 (44%)	14 659 (15%)	63 377(53%)	12 850 (9%)	168 706
DÉBOURSÉS					
1. Salaires bruts	60 377	44 607	22 606	20 235	
2. Honoraires	8 981	6 960	5 580	7 715	
3. Déplacements	687	701	1 273	1 759	
Total 1,2,3 (%)	70 045 (38%)	52 268 (54%)	29 459 (30%)	29 709 (24%)	181 481
4. Électricité	1 555	10 461	2 279	2 101	
5. Chauffage	17 532	3 449	9 124	17 846	
Total 4,5 (%)	19 087 (10%)	13 910 (14%)	11 403 (12%)	19 947 (16%)	64 347
6. Culte et pastorale	8 413	2 620	3 308	2 841	
7. Entretien	1 798		1 815		
8. Assurances	2 294	2 435	3 207	5 828	
9. Réparations	24 060	4 402	3 501	3 519	
Total 7,8,9 (%)	28 152 (15%)	6 837 (7%)	8 523 (9%)	9 347 (8%)	52 859
10. Déboursés de secteur			20 520 (21%)	32 625 (26%)	53 145
11. Activités diverses	15 524	798	4 516		20 838
Recettes	175 401	97 736	119 100	149 264	541 501
Déboursés	184 914	96 151	98 219	123 991	503 275
Surplus (déficit)	(9 513)	1 585	20 880	25 272	
EN CAISSE	45 427	77 415	495 879	114 042	732 763

³³ Données financières issues du budget 2004, fourni par l'Archevêché.

6.1.2 Saint-Germain, Nazareth et Sacré-Coeur

	Saint-Germain	Nazareth	Sacré-Coeur	Total
RECETTES				
1. Messes	7 705	4 140	4 880	
2. Funérailles	16 334	5 605	7 285	
3. Quêtes	85 881	20 653	37 193	
Total 1,2,3 (%)	109 920 (55%)	30 398 (27%)	49 358 (23%)	189 676
4. Capitations	40 745	22 080	61 600	
5. Dons	13 927	10 263	22 666	
Total 4,5 (%)	54 672 (27%)	32 343 (29%)	84 266 (40%)	171 281
6. Locations	4 710	3 210	4 107	
7. Intérêts	18 549	2 179	44	
8. Culte et pastorale	13 867	3 297	6 473	
9. Activités diverses		10 800	3 593	
Total 6,7,8,9 (%)	37 126 (19%)	19 486 (18%)	14 217 (7%)	71 145
DÉBOURSÉS				
1. Salaires bruts	88 143	22 076	91 347	
2. Honoraires	19 702	4 645	9 247	
3. Déplacements	1 995	980	1 025	
Total 1,2,3 (%)	109 840 (54%)	2 770 (28%)	101 619 (46%)	215 793
4. Électricité	6 896	1 522	5 756	
5. Chauffage	24 171	8 493	10 508	
Total 4,5 (%)	31 067 (15%)	10 015 (10%)	16 264 (7%)	57 346
6. Culte et pastorale	9 953	6 300	7 110	
7. Entretien	3 655	2 041	4 963	
8. Assurances	8 533	4 076	4 819	
9. Réparations	8 410	2 968	4 963	
Total 7,8,9 (%)	20 598 (10%)	9 085 (9%)	14 745 (6%)	40 957
10. Déboursés de secteur		21 222 (22%)		21 222
11. Activités diverses	535	374		909
Recettes	199 221	110 899	211 789	521 909
Déboursés	203 134	98 121	222 757	525 576
Surplus (déficit)	(3 913)	12 778	(10 757)	
EN CAISSE	58 647	69 290	58 975	186 912

6.1.3 Saint-Pie X, Saint-Robert et Sainte-Odile

	Saint-Pie X	Saint-Robert	Sainte-Odile	Total
RECETTES				
1. Messes	12 690	5 910	6 505	
2. Funérailles	14 652	12 258	9 855	
3. Quêtes	78 865	41 967	30 520	
Total 1,2,3 (%)	106 207 (39%)	60 135 (31%)	46 880 (32%)	213 222
4. Capitations	55 740	28 380	51 065	
5. Dons	21 970	5 927	4 426	
Total 4,5 (%)	77 710 (28%)	34 307 (18%)	55 491 (38%)	167 508
6. Locations	23 633	5 542	8 975	
7. Intérêts	2 677	906	6 018	
8. Culte et pastorale	5 700	6 992	5 858	
9. Activités diverses	15 119	38 913	10 507	
Total 6,7,8,9 (%)	47 129 (17%)	52 353 (27%)	31 358 (22%)	130 840
DÉBOURSÉS				
1. Salaires bruts	107 382	56 810	36 474	
2. Honoraires	13 569	15 259	10 246	
3. Déplacements	13 070		256	
Total 1,2,3 (%)	134 021 (50%)	72 069 (39%)	46 976 (41%)	253 066
4. Électricité	23 451	24 204	5 831	
5. Chauffage		18 066	2 848	
Total 4,5 (%)	23 451 (9%)	42 270 (23%)	8 679 (8%)	74 400
6. Culte et pastorale	9 464	6 127	2 581	18 172
7. Entretien			1 280	
8. Assurances	5 564	5 080	5 190	

9. Réparations	17 708	7 190	2 402	
Total 7,8,9 (%)	23 272 (9%)	12 270 (7%)	8 872 (8%)	44 414
10. Déboursés de secteur	15 618 (6%)		15 983 (14%)	31 601
11. Activités diverses	6 139			6 139
Recettes	275 150	192 404	145 094	612 648
Déboursés	265 722	183 210	114 424	563 356
Surplus (déficit)	9 428	9 194	30 669	49 291
EN CAISSE	53 719	55 405	127 629	236 753

6.2 Résultats des consultations concernant les ressources financières

On constate (86%) que les quêtes et la capitation ont baissé et que les dépenses d'entretien, particulièrement l'électricité et le chauffage, ont augmenté (90%). 59% des répondants admettent que certaines fabriques ont de la difficulté à investir dans les ressources humaines. Voici quelques suggestions et commentaires recueillis lors des consultations:

- > *Ne pourrait-on pas fermer à tour de rôle quelques églises 6 mois/année et utiliser d'autres locaux (ex. gymnase d'école)? En plus d'économiser, on pourrait expérimenter d'autres types de célébrations.*
- > *A-t-on fait tous les efforts pour accroître le nombre de paroissiens qui paient leur capitation et trouver d'autres sources de financement?*
- > *Comment éduquer les jeunes générations aux besoins financiers des paroisses? Quel rôle pourraient jouer les paroissiens dans cet effort? Comment les paroisses pourraient-elles se concerter pour une plus grande efficacité?*
- > *Il faudrait voir comment certains frais pourraient être assumés par toute la population puisqu'il s'agit d'un service public. On paie pour les pompiers même si on ne veut pas les utiliser. Si la sollicitation est intéressante, les gens apportent leur contribution. Pourquoi une paroisse ou un secteur n'aurait pas une campagne comme l'Ouragan Jalbert?*
- > *Iniquité: la paroisse paie des taxes sur des revenus qu'elle ne perçoit pas: le per capita est obligatoire et prélevé sur l'ensemble de la population alors que la capitation est une contribution volontaire et payée par une partie restreinte de la population.*
- > *La paroisse organise de multiples activités pour compenser le manque à gagner et faire contribuer les non pratiquants. Ces activités rapportent de 5 000 à 50 000. Le diocèse ne pourrait-il pas déployer autant de créativité? Avec les millions que l'on siphonne actuellement pour l'Archevêché, sera-t-il encore possible de solliciter pour le budget de fonctionnement?*

6.3 Commentaires et recommandations

Les suggestions et les questions précédentes portent sur des aspects fondamentaux du financement des paroisses; elles s'adressent d'abord aux Assemblées de fabrique; nous les invitons à en faire un examen approfondi. Certains souhaitent que nous présentions nos recommandations avec des prévisions budgétaires et que nous présentions un budget des nouvelles paroisses. Nous n'avons ni ce mandat ni les outils pour le mener à bonne fin.

Toutefois, nous pouvons affirmer qu'il n'y aura pas de réductions majeures de dépenses au cours de l'année pastorale 2006-2007; car l'équipe pastorale n'est rien d'autre que le regroupement du personnel pastoral actuellement disséminé dans plusieurs paroisses et le personnel de soutien est maintenu jusqu'à ce qu'une analyse des besoins futurs soit effectuée. Par la suite, tout dépendra des décisions prises concernant l'équipement, le personnel et les stratégies de financement.

RECOMMANDATIONS

- 15.1 Que les budgets actuels soient maintenus distincts jusqu'à la création de nouvelles paroisses, ce qui n'exclut pas une informatisation centralisée sous la responsabilité de l'adjoint administratif;
- 15.2 Que soit envisagée une rétribution financière pour les responsables de volets, comme le font déjà certaines paroisses à la suggestion de Chantier;
- 15.3 Que les réserves financières des paroisses soient utilisées en priorité pour des projets pastoraux des communautés qui les ont accumulées, sans exclure le partage pour des projets communs;
- 15.4 Que les Assemblées de fabrique accordent une attention particulière aux besoins de formation et de ressourcement.

7 Comment cela se fera-t-il?

Retrouver la force de conviction, c'est accepter d'avancer paisiblement vers un futur inconnu, sans fermer les yeux ni baisser les bras; c'est consentir à s'ouvrir aux configurations imprévisibles qui s'annoncent; c'est marcher activement vers le nouveau – qui, déjà, partout respire autour de nous – en contribuant par là même à son avènement. Lorsqu'il faut agir, c'est-à-dire être convaincu, pensons, repensons sans cesse à cette hésitation qui nous habite. À certains moments, nous avons l'impression que l'histoire humaine s'achève, que vient le crépuscule, que tout est perdu. À d'autres moments, il nous semble au contraire que toutes ces choses attendues vont enfin commencer.

Croire, c'est choisir³⁴.

7.1 Éléments pour un plan de démarrage

Des changements d'une telle ampleur ne peuvent être laissés au hasard. Ils doivent être initiés et soutenus par la plus haute autorité; ils doivent être mis en place progressivement et avec la collaboration des communautés concernées. Ils doivent se faire avec la transparence la plus complète possible et une attention constante aux réactions des personnes.

Ce chapitre veut montrer que le projet proposé est réalisable; à cette fin, il faut en répartir les éléments dans une suite logique et temporelle. Il faut aussi définir des transitions progressives et harmonieuses de façon à assurer la collaboration de tous à l'objectif recherché. Enfin, il faudra, en cours de route, être attentifs aux deuils à faire et les situer dans un avenir clair pour

³⁴ Jean-Claude Guillebaud, *La force de conviction*, Paris, Seuil, 2005, p. 390.

qu'ils trouvent un sens. Dans ce chapitre, nous organisons les objectifs à poursuivre et les actions à entreprendre dans un calendrier réaliste, tout en précisant les responsabilités des organismes.

7.1.1 Année pastorale 2006-2007

Au cours de cette année, les paroisses actuelles sont maintenues avec leurs organismes (CPP et Assemblée de fabrique) et leurs divers comités.

Objectifs	Actions et responsables	Référence	Début de réalisation
▶ Définir les orientations pastorales et organisationnelles futures pour la ville de Rimouski.	1 Mgr Blanchet prend position sur le présent rapport: – Sur les orientations pastorales; – Sur la composition de l'équipe pastorale; – Sur les regroupements de communautés; – Sur le rôle et la composition du comité de transition; ... et en informe les communautés concernées.		Février 2006
▶ Constituer une équipe de pastorale pour l'ensemble de la ville	2 Mgr Blanchet demande au Vicaire général d'inviter les prêtres à manifester leur intérêt pour les trois postes disponibles et même à proposer une équipe, s'ils le souhaitent, d'ici à la fin de février 2006.		Février 2006
	3 Le comité de nomination propose à l'Évêque trois noms dont celui du modérateur.	Page 36	Au plus tard le 15 mars 2006
	4 L'Évêque procède immédiatement à la nomination des trois prêtres qui feront partie de l'équipe.	Page 36	
	5 La responsable diocésaine des agents et des agentes de pastorale procède à l'ouverture des postes d'agent, d'agente de pastorale et du poste d'adjoint administratif.	Page 36	
	6 Elle forme le comité de sélection.	Page 36	
	7 Le comité de sélection procède au choix des personnes requises et fait ses recommandations à l'Évêque.		
	8 L'Évêque donne un mandat pastoral à l'équipe et lui envoie une lettre de mission qui sera lue dans toutes les églises et publiée dans les feuillets paroissiaux, en temps utile.	Page 37	
▶ Prendre les mesures pour amorcer la création de nouvelles paroisses.	9 Mgr Blanchet nomme le comité de transition et précise son mandat.	Page 35	Avril 2006

	10 Le Vicaire général réunit le comité pour élaborer son programme de travail relié à son mandat.		
▶ Prendre des mesures susceptibles de bâtir l'équipe.	11 Le modérateur de l'équipe pastorale organise une session de quelques jours avec une personne-ressource pour poursuivre les objectifs suivants - mieux se connaître personnellement; - mieux apprécier les forces et les intérêts de chacun; - établir les premières règles de fonctionnement de l'équipe; - établir des priorités pour l'année pastorale; - faire une première répartition des tâches; - déterminer les modalités d'entrée en fonction.	Page 37	Mai-juin 2006
▶ Amorcer une dynamique de regroupement des communautés	12 L'équipe de pastorale procède à la formation d'un comité pastoral de secteur composé d'un représentant du CPP de chaque communauté.		Automne 2006
▶ Élaborer un plan de développement pastoral	13 Le modérateur convoque le comité pastoral de secteur pour procéder à l'élaboration du projet pastoral de la ville. 14 Le modérateur sollicite, à cette fin, la collaboration de l'ensemble des CPP.	Page 36	Automne 2006
▶ Rationaliser les activités actuelles dans l'ensemble des communautés de la ville	15 L'équipe pastorale, en collaboration avec les CPP, prépare un projet de rationalisation et le met en œuvre.		
▶ Amorcer le processus de création des nouvelles paroisses.	16 Le comité de transition définit la démarche en collaboration avec les Assemblées de fabrique actuelles.	Page 45	Septembre 2006
▶ Amorcer une mise en commun de l'information budgétaire	17 L'adjoint administratif prépare l'informatisation centrale de la comptabilité dans le respect du travail des secrétaires des diverses communautés		Août 2006
▶ Amorcer le processus de partage financier	18 L'adjoint administratif prépare un budget de secteur et soumet aux Assemblées de fabrique une proposition de contribution des fabriques.		Août 2006
▶ Informer périodiquement l'ensemble des communautés	19 L'équipe pastorale, conjointement avec les CPP, élabore un projet de communication pour informer régulièrement les communautés concernant les orientations nouvelles et les opérations en cours		Automne 2006
▶ Assurer un service de ressourcement spirituel pour la région pastorale de Rimouski.	20 Mgr Blanchet suscite la création d'une équipe de ressourcement spirituel et définit son mandat.	Page 31	Automne 2006

La suite des événements est entre les mains des communautés et de l'équipe de pastorale envoyée par l'Évêque pour qu'elle en soit le pasteur. Quelque chose s'annonce et nous ne savons pas précisément ce que ce sera. L'Église sera de plus en plus une agglomération de communautés. Ce sont elles qui formeront le nouveau profil de l'Église chez nous et en assureront la vitalité.

Conclusion

Le temps de la mémoire et du courage

La joie véritable, celle que nous avons perdue, c'est celle de l'aube, des printemps, du lilas, des projets. Elle se caractérise par une impatience du lendemain, par des rêves de fondation, par des curiosités ou des colères véritables: celles qui engagent. Le Deutéronome des juifs y fait allusion lorsqu'il évoque la terre promise, avec ses villes que l'on n'a pas encore construites, ses maisons que l'on n'a pas remplies, ses puits que l'on n'a pas creusés, ses vignes et ses oliviers que l'on n'a pas encore plantés (Dt 6, 10-12)³⁵.

La démarche de notre Comité s'achève ici. Après avoir rappelé l'évolution de notre Église diocésaine, nous avons analysé la situation pastorale des paroisses de Rimouski, identifié quelques enjeux majeurs et fait des recommandations pour développer une pastorale enracinée dans la culture d'aujourd'hui et axée sur l'avenir. Cette réflexion nous a conduits à penser que l'infrastructure matérielle, accumulée au cours de plusieurs décennies, était devenue disproportionnée à nos moyens financiers et, dans bien des cas, inadaptée aux besoins d'aujourd'hui. Nous avons suggéré un processus de décision à ce sujet et fait des recommandations aux instances concernées.

Nous avons accompli cette démarche conjointement avec des représentants des communautés et consulté leurs instances. Ce que nous avons amorcé doit être continué. Il s'agit d'abord d'une façon de travailler : aborder les problèmes ouvertement, les soumettre au débat et accepter de cheminer ensemble. Il s'agit aussi de l'avenir communautaire de la vie chrétienne dans notre ville. Nous avons à inviter les croyants à passer d'une foi d'obligation à une foi libre pour accéder ensuite à une foi plus responsable, plus engagée, plus communautaire. Nous avons à nous articuler davantage avec les baptisés qui sont en train de réévaluer leur vie et de redéfinir leurs croyances. Nous avons tous à développer une appartenance de solidarité.

«Le temps de l'espérance, écrivait Fernand Dumont, c'est celui où le passé n'est jamais tout à fait mort et où l'avenir est encore une annonce.(...) C'est le temps de la mémoire et celui du courage.» C'est celui qui nous est donné³⁶.

³⁵ Jean-Claude Guillebaud, *Le goût de l'avenir*, Paris, Seuil, 2003, p. 360.

³⁶ Fernand Dumont, *Une foi partagée*, Montréal, Bellarmin, 1996, p. 30.

Annexe A

Description de tâches

OUVERTURES DE POSTES RÉAMÉNAGEMENTS PASTORAUX DE LA VILLE DE RIMOUSKI

À partir du mois d'août 2006, nous entreprenons au niveau de la ville de Rimouski un grand réaménagement pastoral qui aboutira au regroupement de 10 communautés en 3 paroisses. Nous nous engageons dans ce réaménagement afin de continuer d'annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. Nous voulons une Église proche de tous les groupes d'âge de la population mais d'une façon spéciale auprès des familles et des jeunes de 15 à 20 ans. Pour atteindre cet objectif, le premier pas à faire est de former une seule équipe de pastorale pour toute la ville composée de 3 prêtres, de 4 agentes ou agents de pastorale et d'une personne responsable de la dimension administrative du projet. Nous ouvrons donc les postes suivants:

1^{er} POSTE

Agente ou agent de pastorale paroissiale (Formation à la vie chrétienne)
Plein temps, 5 jours/semaine (32 ½ h)

PRINCIPALES FONCTIONS

L'agente ou l'agent de pastorale recherché pour la dimension de la Formation à la vie chrétienne est membre de l'équipe pastorale et au service de toutes les communautés paroissiales de la ville de Rimouski.

En solidarité avec le modérateur des paroisses et les autres membres de l'équipe pastorale, et en collaboration avec les responsables des volets des paroisses, l'agente ou l'agent de pastorale assume des tâches dans le cadre du projet pastoral de secteur en lien avec les priorités pastorales de notre Archevêque. Ces tâches sont reliées aux différents champs de l'animation pastorale plus spécialement: la Formation à la vie chrétienne, participation à la mission d'un service de catéchèse, formation, soutien et ressourcement des parents, des jeunes, des catéchètes et des bénévoles, participation à l'animation des communautés chrétiennes et toutes autres tâches connexes déterminées lors du partage des responsabilités de l'équipe pastorale.

2^e POSTE

Agente ou agent de pastorale paroissiale (Vie de la communauté chrétienne)
Plein temps, 5 jours/semaine (32 ½ h)

PRINCIPALES FONCTIONS

L'agente ou l'agent de pastorale recherché pour la dimension de la Vie de la communauté chrétienne est membre de l'équipe pastorale et au service de toutes les communautés paroissiales de la ville de Rimouski.

En solidarité avec le modérateur des paroisses et les autres membres de l'équipe pastorale, et en collaboration avec les responsables des différents volets des paroisses, l'agente ou l'agent de pastorale assume des tâches dans le cadre du projet pastoral de secteur en lien avec les priorités pastorales de notre Archevêque. Ces tâches sont reliées aux différents

champs de l'animation pastorale mais d'une façon spéciale dans la volet de la vitalité de la communauté qui comprend toute la dimension de la vie liturgique, la formation des cellules de vie chrétiennes dans le milieu et la prière. L'agente ou l'agent de pastorale accomplit également toutes autres tâches connexes déterminées lors du partage des responsabilités de l'équipe pastorale.

3^e POSTE

Agente ou agent de pastorale paroissiale (Présence de l'Église dans le milieu)
Plein temps, 5 jours/semaine (32 ½ h)

PRINCIPALES FONCTIONS

L'agente ou l'agent de pastorale recherché pour la dimension de la Présence de l'Église dans le milieu est membre de l'équipe pastorale et au service de toutes les communautés paroissiales de la ville de Rimouski.

En solidarité avec le modérateur des paroisses et les autres membres de l'équipe pastorale, et en collaboration avec les responsables des différents volets des paroisses, l'agente ou l'agent de pastorale assume des tâches dans le cadre du projet pastoral de secteur en lien avec les priorités pastorales de notre Archevêque. Ces tâches sont reliées aux différents champs de l'animation pastorale mais d'une façon particulière dans le volet de la Présence de l'Église dans le milieu, c'est-à-dire travaille particulièrement auprès des familles, des aînés et des malades, développe des projets pour la justice sociale et crée des liens avec les institutions gouvernementales et les organismes communautaires d'aide qui existent dans le milieu. L'agente ou l'agent de pastorale accomplit toutes autres tâches connexes déterminées lors du partage des responsabilités de l'équipe pastorale.

4^e POSTE

Agente ou agent de pastorale paroissiale (Présence auprès des jeunes de 15 à 30 ans).
Plein temps, 5 jours/semaine (32 ½ h)

PRINCIPALES FONCTIONS

L'agente ou l'agent de pastorale recherché pour la dimension de la présence auprès des jeunes de 15 à 30 ans est membre de l'équipe pastorale et au service de toutes les communautés paroissiales de la ville de Rimouski.

En solidarité avec le modérateur des paroisses et les autres membres de l'équipe pastorale, et en collaboration avec les responsables de volets des paroisses, l'agente ou l'agent de pastorale assume des tâches dans le cadre du projet pastoral de secteur en lien avec les priorités pastorales de notre Archevêque mais d'une façon particulière auprès des jeunes de 15 à 30 ans. L'agente ou l'agent de pastorale établit des relations avec les réseaux de jeunes déjà existants, travaille avec des jeunes dans différents projets, se crée une équipe de jeunes pour le secteur et voit au développement du leadership chez les jeunes. L'agente ou l'agent de pastorale accomplit toutes autres tâches connexes déterminées lors du partage des responsabilités de l'équipe de pastorale.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

Posséder un diplôme de premier cycle en théologie ou en sciences religieuses ou en pastorale ou être en voie de l'obtenir ou un certificat en sciences religieuses ou en animation

pastorale et avoir une expérience d'engagement dans des activités de pastorale paroissiale ou l'équivalent;

- > Témoigner d'une vie de foi authentique, d'une charité et d'une expérience inspirées de l'évangile et vécues en Église;
- > Être solidaire des membres de l'équipe pastorale;
- > Être capable de s'adapter aux communautés chrétiennes dans lesquelles s'effectuera ce travail pastoral;
- > Être habile en animation de groupe, d'équipe et de comités et posséder une facilité pour les relations humaines;
- > Faire preuve d'initiative et de créativité pour stimuler la vitalité des communautés chrétiennes;
- > Accepter de suivre des sessions de perfectionnement dans le cadre d'une démarche de formation continue;
- > Être disponible pour des activités le soir et les fins de semaine.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

Le traitement prévu sera conforme aux normes des ordonnances diocésaines concernant les agentes et agents de pastorale laïcs en paroisse.

ENTRÉE EN FONCTION

Le 16 août 2006

Les personnes intéressées par cette offre d'emploi devront soumettre, par écrit, leur candidature ainsi que leur curriculum vitae AVANT LE... à l'adresse suivante:

Équipe pastorale du Secteur de la ville de Rimouski
(Adresse postale, téléphone, télécopieur, courriel)

NE SERONT CONSIDÉRÉES QUE LES CANDIDATURES RÉPONDANT AUX EXIGENCES CI-HAUT MENTIONNÉES OU TOUTES AUTRES EXPÉRIENCES PERTINENTES À L'EMPLOI.

5^e POSTE

Adjoint administratif
Plein temps, 5 jours/semaine (32 ½ h)

PRINCIPALES FONCTIONS

L'adjoint administratif est membre de l'équipe pastorale et au service de toutes les communautés paroissiales de la ville de Rimouski.

En solidarité avec le modérateur des paroisses et les autres membres de l'équipe pastorale, et en collaboration avec les responsables de volets des paroisses, l'adjoint administratif assume des tâches d'administration dans le cadre du projet pastoral de secteur en lien avec les priorités pastorales de notre Archevêque. Ces tâches sont reliées aux différents besoins administratifs des communautés du secteur. Il appartient au modérateur et aux Assemblées de fabrique de les préciser. Elles pourront être de l'ordre de la gestion du personnel, de la comptabilité et de la supervision des terrains et bâtiments.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- > Posséder la formation et l'expérience appropriées en administration.
- > Avoir des capacités en gestion du personnel et en relations humaines.
- > Être solidaire des membres de l'équipe pastorale.
- > Être capable de s'adapter aux communautés chrétiennes dans lesquelles s'effectuera ce travail.
- > Faire preuve d'initiative et de créativité.
- > Être disponible pour des réunions le soir.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

Le traitement prévu sera conforme aux normes des ordonnances diocésaines concernant les agentes et agents de pastorale laïcs en paroisse.

ENTRÉE EN FONCTION

Le 16 août 2006

Les personnes intéressées par cette offre d'emploi devront soumettre, par écrit, leur candidature ainsi que leur curriculum vitae AVANT LE... à l'adresse suivante:

Équipe pastorale du Secteur de la ville de Rimouski
(Adresse postale, téléphone, télécopieur, courriel)

NE SERONT CONSIDÉRÉES QUE LES CANDIDATURES RÉPONDANT AUX EXIGENCES CI-HAUT MENTIONNÉES OU TOUTES AUTRES EXPÉRIENCES PERTINENTES À L'EMPLOI.

Annexe B Statistiques

Par Jean-Guy Nadeau, ptre

CLERGÉ DIOCÉSAIN DE RIMOUSKI 1867 – 2005

a) Statistiques relatives au nombre et à l'âge des prêtres*

	1867	1882	1897	1912	1927	1942	1957	1972	1987	2002	2005
24 ans et moins	0	1	1	1	0	4	0	0	0	0	0
25-29 ans	5	12	12	11	33	25	29	8	2	0	0
30-34 ans	17	25	12	27	30	34	43	19	1	1	0
35-39 ans	7	18	18	19	28	33	39	16	5	1	1
40-44 ans	6	15	17	20	11	42	30	31	13	1	1
45-49 ans	6	15	20	11	20	27	31	37	16	3	2
50-54 ans	1	5	13	12	17	27	34	38	16	5	3
55-59 ans	1	4	11	13	15	9	36	26	24	12	10
60-64 ans	0	3	10	17	5	15	18	25	26	15	13
65-69 ans	1	2	4	10	7	13	17	28	28	17	13
70-74 ans	0	1	1	5	2	8	3	24	14	22	16
75-79 ans	0	1	1	4	4	1	11	12	9	19	18
80-84 ans	0	0	1	0	2	2	6	7	9	14	15
85-89 ans	0	0	0	0	1	0	3	1	3	3	7
90-94 ans	0	0	0	0	0	2	0	1	2	2	1
95-... ans	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
TOTAL	44	102	121	150	174	242	300	275	168	115	100
ÂGE MOYEN	37,5	40,2	45,1	46,7	42,9	44,7	47,5	53,4	60,3	68,5	70,8

* Les statistiques réfèrent aux données en date du 31 décembre des années considérées. Les statistiques incluent tous les prêtres diocésains incardinés dans le diocèse de Rimouski, de même que les incardinés dans un autre diocèse, mais qui ont un mandat pastoral dans le diocèse de Rimouski.

b) Statistiques relatives aux ministères exercés par les prêtres (mandat principal)*

	1867	1882	1897	1912	1927	1942	1957	1972	1987	2002	2005
Curés	37	70	87	99	70	105	115	105	76	39	32
Vicaires	1	6	5	10	30	40	41	18	4	0	0
Enseignants	4	7	9	7	32	55	77	31	7	1	0
En pastorale scolaire	0	0	0	0	0	0	2	17	4	0	0
Aumôniers**	0	0	0	2	6	11	12	13	9	14	16***
En service diocésain	1	3	0	2	3	7	13	9	9	3	3
Aux études	0	0	0	0	0	0	6	10	1	2	0
En dehors du diocèse	1	12	14	13	14	3	4	7	3	4	3
En repos	0	2	3	5	7	3	2	0	5	1	1
Retraités	0	2	3	12	12	18	28	65	47	51	45
TOTAL	44	102	121	150	174	242	300	275	165	115	100

* Ces statistiques incluent tous les prêtres diocésains (sauf les prêtres des Missions Étrangères) incardinés à Rimouski, de même que les prêtres séculiers étrangers qui exerçaient un ministère dans le diocèse au 31 décembre de l'année indiquée.

** Aumôniers d'hôpitaux, de communautés religieuses, de prisons, d'associations diocésaines, aumôniers militaires.

*** De ce nombre, 11 sont des prêtres semi-retraités, qui exercent à temps partiel leur mandat pas.

c) Ordinations et décès*

	1867 à 1896	1897 à 1926	1927 à 1956	1957 à 1986	1987 à 2005
Ordinations	122	177	239	65	5
Décès	34	98	118	212	100

* Ces statistiques incluent les prêtres diocésains ordonnés pour le diocèse de Rimouski ou incardinés par la suite. Elles ne tiennent donc pas compte des prêtres non incardinés qui sont arrivés ou partis durant les périodes indiquées.

Table des matières

Introduction	1
Première partie Le développement pastoral souhaité	5
1 Coup d'œil dans le rétroviseur	5
1.1 L'impulsion du Synode diocésain	5
1.2 «Notre curé s'en va»	6
1.3 «L'Église roulotte»	7
1.4 Le jumelage des paroisses et la création des secteurs.....	8
1.5 La recherche sur les communautés et les Gerbes de vie et de prière.....	10
1.6 L'éducation de la foi des adultes	10
1.7 La bergerie, le champ et la mer	11
1.8 Les orientations de Chantier.....	12
1.9 Le chemin parcouru	13
2 La situation actuelle dans la ville de Rimouski.....	15
2.1 La couleur des communautés	15
2.2 Regard des communautés sur elles-mêmes	22
2.3 Deux enjeux actuels	23
2.4 Quelques objectifs à poursuivre	23
2.5 Un contexte à ne pas oublier	24
3 Pour un renouveau du développement pastoral: vers une destination commune.....	26
3.1 Un nouveau type de présence.....	26
3.2 Les familles.....	27
3.3 Les jeunes adultes (15-30 ans)	28
3.4 L'avenir communautaire	29
3.5 Autres lieux et ressources	30
3.6 Le sanctuaire de Sainte-Anne	32
Deuxième partie Une organisation pastorale appropriée.....	33
4 L'avenir des paroisses.....	33
4.1 La création d'un secteur urbain composé de trois nouvelles paroisses	33
4.1.1 Qu'est-ce qu'un secteur?	33
4.1.2 Pourquoi réduire le nombre de paroisses?.....	34
4.1.3 Pourquoi trois paroisses?	34
4.2 Des communautés chrétiennes vivantes.....	35
4.3 Une animation pastorale unifiée	36
4.4 Le renouvellement des ressources humaines.....	37
4.4.1 Résultats des consultations	37
4.4.2 Quelques statistiques sur les ressources humaines	38
4.4.3 Solutions d'hier ou de demain?	38
4.4.4 Recruter des bénévoles.....	39
5 Les ressources matérielles	40
5.1 La question des lieux de culte	40
5.1.1 Les églises	40
5.1.2 Les chapelles.....	43
5.1.3 Messes dans les résidences.....	46
5.1.4 Endroits où existe encore une chapelle et où on ne célèbre qu'occasionnellement	46
5.2 Les presbytères	47
5.3 Les autres locaux.....	48
5.4 Les cimetières.....	48
6 Les ressources financières	49
6.1 Analyse financière	49
6.1.1 Sainte-Anne, Saint-Yves, Sainte-Agnès et Saint-Anaclet	49
6.1.2 Saint-Germain, Nazareth et Sacré-Coeur.....	50
6.1.3 Saint-Pie X, Saint-Robert et Sainte-Odile.....	50
6.2 Résultats des consultations concernant les ressources financières	51
6.3 Commentaires et recommandations.....	51
7 Comment cela se fera-t-il?	52
7.1 Éléments pour un plan de démarrage	52
7.1.1 Année pastorale 2006-2007	53
Conclusion.....	56
Annexe A Description de tâches	57
Annexe B Statistiques	61